

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1994 B 70090 Numéro SIREN : 380 765 131 Nom ou dénomination : NOVARC
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2019 sous le numéro de dépôt B2019/011357

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/011357**
n° de gestion : **1994B70090**
n° SIREN : **380 765 131 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 03/12/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

NOVARC - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
815 C chemin du Razas ZI les Plaines 26780 Malataverne -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes consolidés



806393

	BRUT	AMORT. & PROVISIONS	NET 2018	2017
Goodwill	70 237 553	30 396 033	39 841 520	37 829 600
Total Capital Souscrit N.A	14 984		14 984	6 250
1) Frais d'établissement	1 130	-	1 130	1 103
2) Frais de recherche et développement	77 612	77 612	-	-
3) Concess., brevets	2 249 193	1 873 592	375 607	272 480
4) Droit au bail	-	-	-	-
5) Fonds de commerce	313 923	271 308	42 615	83 201
6) Autres immobilisations incorporelles	34 670	28 214	6 456	8 729
7) Immobilisations incorporelles en cours	215 235	-	215 235	633 392
8) Avances et acomptes	69 740	-	69 740	45 640
Total Immo. Incorporelles	2 961 508	2 250 726	710 782	1 044 545
1) Terrains	1445 294	46 060	1399 234	912 780
2) Terrains en crédit bail	90 000	-	90 000	90 000
3) Constructions	10 725 935	2 235 576	8 490 359	6 758 522
4) Constructions en crédit bail	1 335 000	466 977	868 023	571 792
5) Installations techniques	22 349 661	15 081 330	7 268 331	5 026 992
6) Immobilisations techniques en crédit bail	405 000	405 000	-	64 125
7) Matériel de transport	1 348 594	745 566	603 029	605 157
8) Matériel de transport en crédit bail	-	-	-	-
9) Matériel de bureau et informatique	1 987 934	1 542 923	445 012	421 111
10) Autres immobilisations corporelles	5 497 101	3 634 209	1 862 892	2 029 251
11) Autres immobilisations corporelles en crédit bail	-	-	-	-
12) Immobilisations encours	23 736	-	23 736	626 696
13) Avances et acomptes	381 962	-	381 962	440 689
Total Immo. Corporelles	45 590 216	24 157 639	21 432 577	17 547 115
1) Tot. tit. partici. cons. IG & IP	52 581	-	52 581	52 584
2) Créances ratt. part. cons. IG & IP	-	-	-	-
3) Créances ratt. part. non cons.	-	-	-	-
4) Autres immos. financières	1 514 304	-	1 514 304	1 326 582
Total Immo. Financières	1 566 885	-	1 566 885	1 379 166
Titres mis en équivalence				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	120 371 146	56 804 399	63 566 747	57 806 676
1) Stocks Matières Premières	13 140 844	1 125 412	12 015 432	11 015 823
2) Stocks d'encours	1 565 160	57 850	1 507 310	1 417 761
3) Stocks de pots interm. & finis	5 512 141	342 794	5 169 347	5 280 106
4) Stocks de marchandises	9 547 519	465 444	9 082 075	8 166 002
Total Stocks	29 765 664	1 991 500	27 774 164	25 879 691
1) Avances et acomptes versés	966 895	-	966 895	705 398
2) Clients et comptes rattachés	36 195 369	535 855	35 659 514	31 526 745
3) Créances sociales	951 591	-	951 591	325 818
4) Créances fiscales	1 980 314	-	1 980 314	1 437 569
Total Créances d'exploitation	40 094 170	535 855	39 558 315	33 995 531
1) Comptes courants débiteurs	157 113	31 328	125 785	176 274
2) Créances sur cessions d'immos	100 738	-	100 738	-
3) Débiteurs divers	105 886	-	105 886	174 579
4) Créances fiscales IS	1 069 796	-	1 069 796	1 779 031
5) Capital appelé non versé	-	-	-	-
6) Compte de liaison actif	-	-	-	-
7) Comptes de régularisation	2 938 115	-	2 938 115	2 531 869
a) Charges constatées d'avance	696 138	-	696 138	817 967
b) Autres comptes régularisation actif	-	-	-	-
c) Charges à répartir sur frais émission emprunt	428 576	-	428 576	508 076
d) Impôt différé actif CCINSD	1424 591	-	1424 591	1205 826
f) Ecart de conversion actif	688 687	-	688 687	-
Total Créances Diverses	4 371 648	31 328	4 340 320	4 661 753
1) Valeurs mobilières	-	-	-	679 375
2) Disponibilités	21 363 621	-	21 363 621	20 653 736
Total Trésorerie	21 363 621	-	21 363 621	21 333 111
TOTAL ACTIF CIRCULANT	95 595 104	2 558 683	93 036 421	85 870 086
TOTAL ACTIF	215 966 250	59 363 082	156 603 168	143 676 762

	2018	2017
1) Capital	3 905 998	3 886 463
2) Primes	7 007 814	7 007 814
3) Ecart de réévaluation	-	-
4) Réserve légale	388 646	388 646
5) Réserve statutaire	-	-
6) Réserves réglementées	-	-
7) Autres réserves	50 868 428	45 032 678
9) Réserves consolidées	22 495 100	19 768 226
12) Provisions réglementées	-	-
13) Subventions	-	-
Capitaux propres en valeur historique	39 675 786	36 547 375
1) Ecart de conversion sur les capitaux propres AN	-	-
2) Ecart de conversion sur les capitaux propres de l'année	-	-
3) Réserves de conversion	37 003	22 499
Capital et réserves	39 638 783	36 569 873
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 546 963	3 288 299
Ecart de conversion sur le résultat	-	-
CAPITAUX PROPRES - part groupe	43 185 746	39 858 173
1) Résultat des minoritaires	11 471	31 339
2) Réserves des minoritaires	356 693	207 584
CAPITAUX PROPRES - minoritaires	345 221	238 923
TOTAL CAPITAUX PROPRES	43 530 968	40 097 096
Autres fonds propres		
1) Provisions impôts différés sociaux	-	-
2) Provision impôts différés conso	-	-
3) Provisions pour risques et charges	238 608	190 349
4) Provision pour Indemnité de fin de carrière	2 147 636	2 131 854
5) Ecart d'acquisition négatif	-	-
Provisions	2 386 244	2 322 203
1) Emprunts obligataires convertibles	-	-
2) Autres emprunts obligataires	-	-
3) Emprunts auprès des établ. de crédit	74 361 601	67 203 233
4) Dettes participation salariés	224 001	-
5) Dettes financières diverses	250 116	262 655
6) Dettes financières crédit-bail	1 000 872	805 176
7) Concours bancaires courants	646 545	322 645
8) Total ICNE	-	-
Dettes financières	76 483 135	68 593 709
1) Fournisseurs	17 611 088	14 901 638
2) Avances et acomptes reçus / com.	1 719 446	1 366 825
3) Dettes sociales	10 064 946	10 387 267
4) Dettes fiscales	2 942 412	3 302 388
Dettes d'exploitation	32 337 893	29 958 118
5) Fournisseurs d'immobilisations	544 455	1 007 028
6) Comptes courants créditeurs	71 512	37 190
7) Dettes fiscales (IS)	569 098	1 138 208
8) Dettes diverses	86 637	43 760
9) Compte de liaison Passif	-	-
10) Compte de régularisation	593 226	479 450
a) Produits constatés d'avance	419 257	267 125
b) Impôt différé passif	173 468	210 315
c) Ecart de conversion passif	-	-
Dettes diverses	1 864 928	2 705 636
TOTAL DETTES	113 072 200	103 579 666
TOTAL PASSIF	156 603 167	143 676 762

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE GROUPE NOVARC

	12/2016	31/12/2017
Ventes de marchandises	65 043 773	61 284 658
1) France	42 761 121	40 182 665
2) Etranger	22 282 652	21 101 993
Ventes de produits	94 947 189	76 515 847
1) France	41 590 728	35 811 094
2) Etranger	53 356 461	40 704 753
Ventes de services	3 264 276	2 770 931
1) France	2 504 530	1 964 691
2) Etranger	759 746	806 240
Total Chiffre d'affaires	163 255 238	140 571 436
1) Production stockée	-207 478	691 757
2) Production immobilisée	26 313	28 521
3) Subventions d'exploitation	10 858	5 560
4) Reprises amort. et prov. d'exploitation	2 036 495	2 075 360
5) Autres produits d'exploitation	95 618	55 502
6) Transfert de charges d'exploitation	1 052 806	1 689 532
Total produits d'exploitation	166 269 850	145 117 668
1) Achats matières premières & autres appro.	30 704 355	24 395 323
2) Variation stocks matières premières & aut. appro.	-536 900	-418 524
3) Achats de sous-traitance	3 696 791	3 400 657
4) Achats non stockés, Matériel et Fournitures	1 696 753	1 299 691
5) Autres services extérieurs	32 363 412	28 197 112
5a) Interimaires	3 350 896	3 160 149
6) Achats de marchandises	25 361 316	25 550 595
7) Variation stocks de marchandises	394 192	-228 449
8) Impôts, taxes et versements assimilés	2 034 067	1 433 561
9) Rémunération du personnel	33 460 154	28 790 128
10) Charges sociales	11 888 623	10 770 702
11) Autres charges de personnel - intéressement	471 263	776 925
12) Participation des salariés	176 523	58 118
13) Dotations amort. et prov. d'exploit.	6 062 751	5 173 749
14) Autres charges d'exploitation	263 880	290 843
Total charges d'exploitation	151 388 077	132 650 579
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 881 773	12 467 089
1) Total des dividendes	0	-1
2) Autres produits de participation	214	219
3) Produits des autres immobilisations financières	0	0
4) Gains de change	122 194	106 228
5) Produits nets sur cession de VMP	0	0
6) Autres produits financiers	193 561	113 220
7) Reprises sur prov. et amort. financiers	-1	113 650
8) Transfert de charges financières	0	0
Total produits financiers	315 968	333 316
1) Dotation aux prov. & amort. financiers	-1	0
2) Intérêts et charges financiers sur emprunts	1 437 725	1 013 946
3) Pertes de change	170 319	218 866
4) Charges nettes sur cession de VMP	0	0
5) Autres charges financières	200 348	252 189
Total charges financières	1 808 391	1 485 001
RESULTAT FINANCIER	-1 492 423	-1 151 685

Détail des autres services extérieurs	32 363 412	28 197 112
R61100 - Sous-traitance générale	191 309	81 117
R61220 - Redevances de crédit-bail	60 167	48 711
R61300 - Locations et charges locatives	7 183 026	6 371 596
R61500 - Entretien et réparations	2 451 765	2 203 107
R61600 - Primes d'assurance	1 102 216	919 405
R61700 - Etudes et recherches	407 933	411 698
R61800 - Divers	450 480	395 567
R62200 - Rémun. d'intermédiaires & honoraires	7 663 518	6 580 878
R62210 - Rémun. honoraires sur acquis titres consolidés	0	0
R62300 - Publicités	1 064 804	1 075 960
R62400 - Transports	5 965 474	4 770 341
R62500 - Déplacements, missions	4 610 950	3 650 996
R62600 - Frais postaux	666 279	591 264
R62700 - Services bancaires	345 341	335 303
R62710 - Commissions d'engagement et frais sur émissior	32 941	610 743
R62800 - Autres charges externes	167 209	150 427
R62810 - Management Fees	0	0

	2 018	31/12/2017
1) Produits de cession d'immo. incorporelles	0	0
2) Produits de cession d'immo. corporelles	225 715	208 730
3) Produits de cession d'immo. financières	3 606 250	300 230
4) Produits de cession des titres consolidés	0	0
Total produits des elts d'actifs cédés	3 831 965	508 960
1) Produits exceptionnels sur opérat* de gestion	0	0
2) Produits exceptionnels sur exerc. antérieurs	375 797	749 742
3) Subventions virées au résultat	13 421	12 069
4) Autres produits exceptionnels	215 476	28 104
5) Reprise provisions réglementées	9 800	0
6) Reprise prov. pour risques & charges except.	0	0
7) Reprise prov. dépréciations except.	53 700	50 497
8) Transfert de charges exceptionnelles	0	0
9) Correction d'erreur	0	0
Totals produits exceptionnels	4 500 159	1 349 372
1) VNC des immo. incorporelles cédées	0	0
2) VNC des immo. corporelles cédées	185 003	210 709
3) VNC des immo. financières cédées	3 606 250	307 730
4) VNC des titres consolidés cédés	0	0
Total VNC des elts d'actifs cédés	3 791 253	518 439
1) Charges exceptionnelles sur op. de gestion	0	0
2) Charges sur exercices antérieurs	208 342	312 887
3) Autres charges exceptionnelles	240 355	109 651
4) Dotation provisions réglementées	0	0
5) Dotation prov. pour risques & charges except.	0	0
6) Dotation prov. dépréciations except.	17 203	205 000
7) Correction d'erreur	0	0
Total charges exceptionnelles	4 257 153	1 145 976
RESULTAT EXCEPTIONNEL	243 006	203 396
Impôts sur les bénéfices	3 986 486	3 623 783
Impôts différés	29 577	187 751
RESULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	9 616 294	7 707 265
QUOTE PART RESULTAT M.E.Q.		
Amortissement écart d'acquisition	6 080 800	4 387 627
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	3 535 494	3 319 638
RESULTAT - Parts des minoritaires	-11 471	31 339
RESULTAT - PART DU GROUPE	3 546 965	3 288 298

3- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Résultat net total des sociétés consolidées	3 535 494
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	
Dividendes reçus des filiales	
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploita°	
Dérive de résultat	
Dotations / Reprises aux Amortissements et provisions	10 060 752
Plus et moins values de cession	31 933
Impôts différés	29 577
Subventions virées au résultat	0
Capacité d'autofinancement	13 657 756

Variation des frais financiers (intérêts courus sur emprunts)	-113
Variation nette d'exploitation	-3 067 268
Variation de stocks	-219 244
Transferts de charges à répartir	0
Variation des créances clients liées à l'activité	-3 536 070
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	688 046
Variation nette hors exploitation	245 874
Variation des créances hors exploitation	-25 215
Var° des dettes hors exploitation	191 696
Comptes de liaison	0
Charges et produits constatés d'avance	79 393
Pertes & gains de changes	0
VARIATION DU BFR	10 836 249
Flux net de trésorerie généré par l'activité	

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-608 300
Décaiss / acquisition immos corporelles	-4 962 960
Encaiss / cession d'immos corp et incorp	163 593
Subventions d'investissement encaissés	0
Décaiss / acquisition immos financières	-647 528
Encaiss / cession immos financières	86 719
Trésor. nette / acquisitions & cessions de filiales	-12 800 219
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-18 768 695

OPERATIONS DE FINANCEMENT	
Augmentation de capital ou apports	330 370
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	-128 065
Dividendes versés aux minoritaires	-12 201
Variation des autres fonds propres	0
Variation emprunt obligataire	0
Autres opérations de financement	-14 899
Encaissements provenant d'emprunts	18 828 054
Remboursement d'emprunts	-11 497 511
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	7 505 748

	0
Incidence de la variation des taux de change	129 969
Incidence chgt de principes comptables	0
Autres variations	980
	0
Variation de trésorerie	-295 749
	0
Trésorerie d'ouverture	21 010 465
Trésorerie à la clôture (y compris découvert bancaire)	20 714 716
Variation de trésorerie	-295 749

4- DIAGRAMME DES SOCIETES

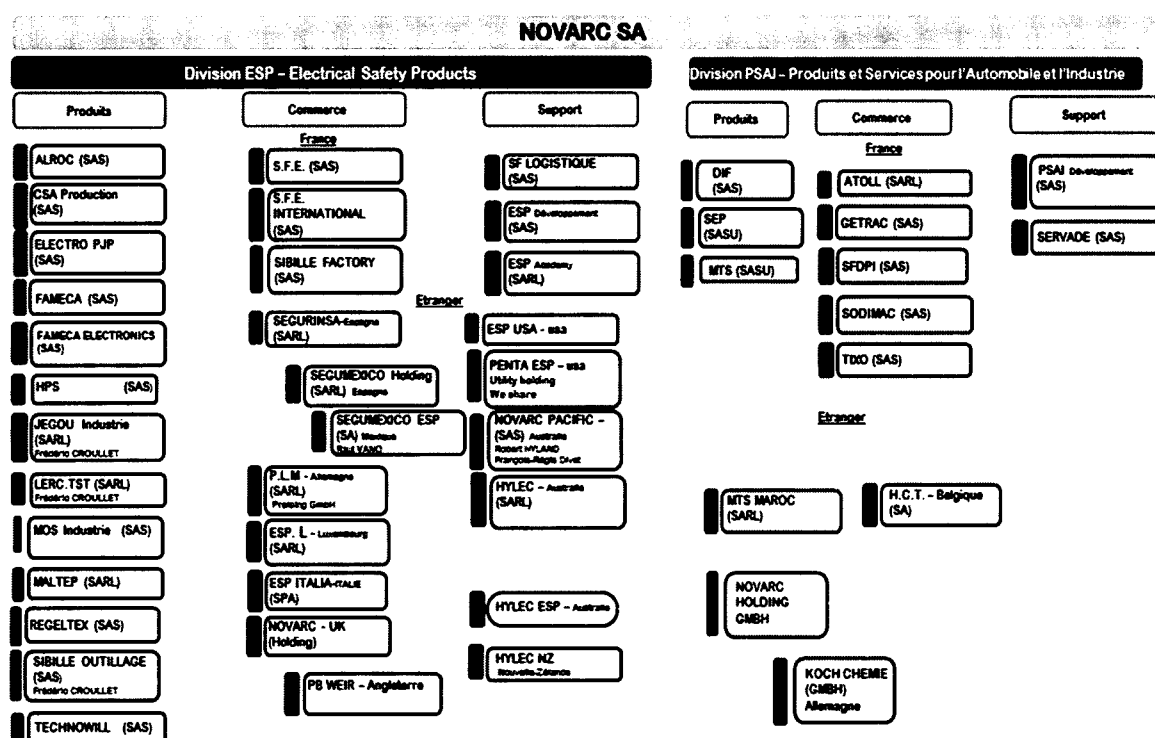
Activités et organigramme du groupe

Activité(s)

L'activité du groupe s'articule autour de 2 axes principaux :

- Activité 1 Division E.S.P – Electrical Safety Products (composants électroniques, Sécurité et mesure, Préparation de câbles).
- Activité 2 Division P.S.A.I (Produits et Services pour l'Automobile et l'Industrie)

Organigramme au 31 décembre 2018



5- ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Au cours de l'exercice 2018, les mouvements de périmètres ont été les suivants :

Nouvelles filiales :

- Le 23 janvier 2018 création de la société ESP USA aux Etats unis puis souscription par cette société au capital de PENTA ESP à hauteur de 60%
- Le 15 mars 2018 création de la société NOVARC UK en Angleterre détenue à 100% par Novarc et rachat par cette société de 100 % des parts de la société PB WEIR ELECTRICAL LIMITED le 29 mars 2018
- Le 29 mars 2018 achat de 100% des parts de la société SEP INDUSTRIE

Opérations juridiques internes au groupe

- Le 13 décembre 2016, un plan d'attribution d'actions gratuites a été mis en œuvre au profit de managers du groupe, pour une validité de 18 mois. Cette possibilité a été exercée en juin 2018 avec une émission de 1281 actions pour porter le capital de Novarc à 3 905 997,75 €
- Le 15 mars 2018 rachat par la société NOVARC PACIFIC du solde des parts de la société HYLEC . La société Novarc pacific est détenue à 86,5% par Novarc
- Le 19 avril 2018 achat par Novarc du solde des parts de la société PSAI développement et réduction du capital de cette filiale le 25 juin 2018
-

Opérations de fusion

- Néant

Opérations de Sortie

- Néant

Opérations financières

II- INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL

2.1. Référentiel comptable

Les comptes annuels consolidés ont été présentés selon la réglementation comptable française en vigueur, résultant des arrêtés du comité de la Réglementation Comptable (CRC) et en particulier dans le respect des principes suivants :

- Continuité de l'exercice
- Séparation des exercices
- Permanence des méthodes
- Méthode des coûts historiques

Les sociétés entrant dans le périmètre sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux clôturés au 31 décembre 2018

2.2. Modalités de consolidation

Les sociétés dans lesquelles SA Novarc exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par intégration globale (IG).

Les sociétés PLM GMBH , PLM Verwaltung et ESP Academy sont détenues à 50 % par la S.A. Novarc.

Elles font l'objet d'une intégration proportionnelle.

2.3. Règles et méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés sont identiques à celles retenues dans l'établissement des comptes sociaux. Aucune dérogation n'a été mise en œuvre par rapport aux prescriptions comptables pour l'obtention de l'image fidèle.

Les principales méthodes utilisées sur les postes suivants :

➤ Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du PCG (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenues) ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles :

Les dépenses sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation correspondant à une période de 1 à 4 ans.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation des biens.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions : 10 à 30 ans
- Installations générales : 5 à 7 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau : 1 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 10 ans

Dépréciation des actifs immobilisés :

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture.

Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

➤ Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires d'achat).

Les en-cours de production et les stocks de produits intermédiaires, finis ou résiduels sont évalués au coût de production (coût d'acquisition des matières consommables + charges directes et indirectes de production).

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable à la date de la clôture.

➤ Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

➤ Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à date d'établissement du bilan consolidé.

➤ Engagements de retraite et avantages similaires

Les comptes consolidés intègrent les provisions pour engagements de retraite non couverts. Une note annexe indique la valeur totale de ces engagements.

Les engagements de retraite sont calculés pour l'ensemble des salariés présents à la clôture de l'exercice, en fonction d'un âge de départ à la retraite et de la probabilité de verser ces droits,

compte tenu du taux de rotation du personnel observé et du taux de mortalité.

Le taux d'actualisation utilisé au 31 décembre 2018 est de 2%.

Les rémunérations servant de base de calcul font l'objet d'une revalorisation annuelle de 2%.

Le montant des droits acquis à la date de clôture est basé sur l'indemnité de départ en retraite, telle qu'elle est définie par les différentes Conventions Collectives, augmenté du montant des charges sociales (de 40% à 45% selon les sociétés et les catégories de personnel).

2.4. Résultat par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice. En l'absence d'instrument dilutif, il n'a pas été calculé de résultat dilué par action.

2.5. Principes de consolidation

Profits internes

Les profits internes contenus dans les stocks de la S.A.S. S.F.E. et de la SAS SFE International ont été éliminés sur la base d'une marge moyenne, pour les produits provenant de :

	SFE 2017.12	SFE 2018.12	SFEI 2017.12	SFEI 2018.12
Taux de marge sur stocks de mat. prem.				
ALR	44,80	44,08	53,2	43,82
CSA	30,10	32,31	31,8	37,76
ELE	46,70	48,10		
FAM	37,10	37,14	30,6	24,73
FAE	42,80	35,00	33,8	35
LERC	40,00	47,03	30,5	32,66
MOS	54,50	57,31	36,2	36,08
REG	20,00	40,00	41	40
SOI	31,60	33,69	18,3	16,61
TEC	25,00	23,60	25	29,28

L'incidence sur les comptes consolidés est 175 019 € avant impôts

Amortissements

Ils correspondent à la durée économique des biens concernés.

Provisions réglementées

- Provisions pour hausse des prix :

Néant.

- Provisions pour amortissements dérogatoires

Néant

Dividendes internes

Les dividendes perçus par la société mère Novarc, sont retraités par les réserves consolidées.

Crédit-bail

Le crédit-bail sur le terrain et la construction de SFDPI a été retraité.

Valeur du terrain 90 K€

Valeur de la construction 1 335 K€

Nouveau contrat de crédit-bail en 2018 pour la construction d'un bâtiment pour une valeur de 375 000 €

Le crédit-bail sur la machine-outil de Alroc a été retraité

Valeur brute du bien 405 K€

Le crédit-bail sur la machine CSA a été retraité

Valeur brute du bien 113 K€

Le crédit-bail sur la machine Sibille outillage a été retraité

Valeur brute du bien 35 K€

Cession interne

Les cessions internes d'actifs entre les sociétés du groupe sont éliminées.

Situation fiscale

La charge d'impôt sur les résultats correspondant à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable consolidée des actifs et des passifs, selon une approche bilancielle avec application du report variable.

Les impôts différés sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales connus à la clôture et qui seront applicables lorsque les différences temporaires se résorberont.

Les impôts différés actifs ne sont constatés, sur des pertes fiscales reportables des entités consolidées, que s'il est probable que les entités pourront les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période de validité des actifs d'impôts différés.

Méthode de conversion

Les cours des devises des sociétés hors zone euro sont les suivantes :

		Décembre 2018		Décembre 2017	
		Taux de clôture	Taux Moyen	Taux Moyen	Taux Ouverture
Australie	AUD	0,616523	0,632880	0,678916	0,651636
Angleterre	GBP	1,117905	1,130262	1,143249	1,143249
Maroc	MAD	0,091250	0,090240	0,091388	0,089103
Mexique	MXN	0,044460	0,044050	0,046887	0,042263
Nouvelle Zélar	NZD	0,586300	0,586060	0,629124	0,593472
Etats Unis	USD	0,873362	0,846811	0,833819	0,833819

III- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE

3.1. Diagramme des sociétés

Nota : Intégration globale = IG

Intégration proportionnelle = IP

Segumexico Holding est une filiale détenue à 100% par Segurinsa

MTS Maroc est une filiale détenue à 99.95% par MTS

Segumexico ESP est une filiale détenue à 90% par Segumexico Holding

Hylec est une filiale détenue à 100 % par Novarc pacific

Hylec NZ est une filiale détenue à 100% par Novarc pacific

Koch chemie est une filiale détenue à 100% par Novarc Holding GMBH

PBWEIR Electrical est une filiale détenue à 100% par Novarc UK

PENTA ESP est une filiale détenue à 60% par ESP USA

3.2. Sociétés consolidées

	Siège	N° Siret	% détection par Novarc	Mode de Consolidation 2017	Mode de Consolidation 2018
Alroc	72160 Tuffe	341-050-987	100	IG	IG
ESP Academy	26780 Malataverne	502-024-755	50	IP	IP
CSA Production	07170 Villeneuve de Berg	509 159 067	100	IG	IG
Electro PJP	39500 Tavaux	316-085-828	100	IG	IG
ESP Développement	26780 Malataverne	522 179 035	100	IG	IG
FAMECA	68173 Rixheim	393-332-606	100	IG	IG
ESP L	6180 Gonderange (Luxembourg)	/	100	IG	IG
GETRAC	77200 Torcy	305-544-488	98	IG	IG
HCT	Belgique	/	99,5	IG	IG
Jegou	26190 Saint Laurent en Royans	397-532-839	99,987	IG	IG
Mos Industrie	38 340 Voreppe	341 522 322	100	IG	IG
PLM GMBH	Allemagne	/	50	IP	IP
PLM Vervaltung	Allemagne	/	50	IP	IP
S.F.E.	26780 Malataverne	652-980-129	100	IG	IG
PSAI Développement	26780 Malataverne	537 904 088	100	IG	IG
Segurinsa	Espagne	/	100	IG	IG
LERC TST	68173 Rixheim	504-808-718	72	IG	IG
Servade	26780 Malataverne	509-517-900	100	IG	IG
Sibille Fameca Logistique	26780 Malataverne	518 450 309	100	IG	IG
Sibille Outillage	23780 Malataverne	439-678-780	99,999	IG	IG
SFDPI	62820 Libercourt	323 648 451	100	IG	IG
Sodimac	77615 Marne La Vallée	712-046-093	100	IG	IG
Technowill	39500 Tavaux	509-517-900	100	IG	IG
Fameca Electronics	68170 Rixheim	799 130 026	100	IG	IG

	Siège	N° Siret	% détention par Novarc	Mode de Consolidation 2017	Mode de Consolidation 2018
Regeltex	36100 Issoudun	307 180 786	100	IG	IG
Segumexico holding	Espagne	/		IG	IG
MTS	28170 Chateauneuf en Thymerais	301 768 859	100	IG	IG
MTS Maroc	Maroc	/		IG	IG
Segumexico ESP	Mexique			IG	IG
Novarc Pacific	Australie		86,5	IG	IG
Hylec	Australie			IG	IG
Maltep	68420 Herrlisheim pres Colmar	451 545 651	100	IG	IG
SFE International	26780 Malataverne	815 283 700	100	IG	IG
Sibille Factory	39500 Tavaux	814 838 033	100	IG	IG
ATOLL	58205 Cosne sur Loire	380 178 913	100	IG	IG
DIF	58205 Cosne sur Loire	302 555 222	100	IG	IG
TIXO	02200 Pommiers	439 753 484	100	IG	IG
ESP Italia	Italie		100	IG	IG
HYLEC NZ	Nouvelle Zelande			IG	IG
HPS	33100 BAZAS	441 317 245	100	IG	IG
NOVARC Holding GMBH	Allemagne		100	IG	IG
KOCH CHEMIE	Allemagne		100	IG	IG
NOVARC UK	Angleterre		100	/	IG
PBWEIR Electrical	Angleterre			/	IG
SEP	62750 Loos en Gohelle	373 200 260	100	/	IG
ESP USA	USA		100	/	IG
PENTA ESP	USA			/	IG

IV- INFORMATIONS SUR LA COMPARABILITE

4.1. Variation du périmètre

Les mouvements de périmètre du groupe Novarc sont présentés en faits majeurs de l'exercice.

4.1.1. Entrées

Les entrées de périmètre du groupe Novarc sont présentées en faits majeurs de l'exercice.

4.1.2. Sorties

Les sorties de périmètre du groupe Novarc sont présentées en faits majeurs de l'exercice.

V- EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEURS VARIATIONS

5.1. Postes de l'actif

5.1.1. Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles	2017	Var périmètre	Augmentation	Dotation	diminution	reclassement	restructuration	ecart change	2018
Immobilisations incorporelles	3 096 082	- 398 051	539 041		- 9 367	- 5 289 717	5 023 772	- 251	2 961 508
Frais d'établissement	1 103					-		27	1 130
Frais de recherche	77 612								77 612
Concessions, brevets & droits similaires	1 632 008		85 873		- 9 367	148 367		277	1 856 603
Logiciels	357 734		8 533				26 328		392 595
Fonds commercial	313 923	- 398 051				- 4 599 393	4 997 444	-	313 923
Autres immobilisations incorporelles	34 670								34 670
Immobilisations incorporelles en cours	633 392		420 535			- 838 691			215 235
Avances et acomptes s/imm. incorp.	45 640		24 100						69 740
Amort/dép. immobilisations incorp.	- 2 051 537			256 848	9 371	-	- 465 552	145	- 2 250 726
Amort/Dép. frais d'établissement	-			-		-		0	-
Amort/Dép. frais de rech.	- 77 612								- 77 612
Amort/Dép. conc. brevets & dts similaires	- 1 394 247			- 110 145	9 367			145	- 1 494 880
Amort/Dép. logiciels	- 323 015			- 29 373	4		26 328		- 378 712
Amort/Dép. fonds commercial	- 230 722			398 638			- 439 224	-	- 271 308
Amort/Dép. autres immos incorp.	- 25 941			- 2 273				-	- 28 214

Immobilisations corporelles	2017	Var périmètre	Augmentation	Dotation	Diminution	Reclassement	Restructuration	Ecart change	2018
Ecart d'acquisition	61 726 831	4 014 951				4 599 393		- 103 622	70 237 553
Ecart d'acquisition	61 726 831	4 014 951				4 599 393		- 103 622	70 237 553
Amort/dép. écart d'acquisition	- 23 897 231			- 6 520 024				21 222	- 30 396 033
Amort/Pertes val. écart d'acquisition	- 23 897 231			- 6 520 024				21 222	- 30 396 033
Immobilisations corporelles	36 602 189		4 962 960		- 1 071 074	1 997	5 146 752	- 52 610	45 690 216
Terrains	1 033 625		128 377				361 837	- 3 707	1 520 132
Agencements sur terrains	15 162								15 162
Constructions	9 252 451		1 009 242		- 113 594	355 655	1 573 302	- 16 122	12 060 935
Installations tech. matériel & outillage	16 976 989		2 303 772		- 379 638	906 160	2 974 984	- 27 608	22 754 661
Autres immobilisations corporelles	5 127 556		281 530		- 11 527	60 251	39 493	- 202	5 497 101
Matériel de transport	1 411 614		252 705		- 446 883		136 103	- 4 945	1 348 594
Matériel informatique	1 717 407		229 788		- 29 986	9 718	61 033	- 26	1 987 934
Immobilisations corporelles en cours	626 696		89 792		- 5 497	- 687 255			23 736
Avances et acomptes s/imm. corp	440 689		667 753		- 83 948	- 642 532			381 962
Amort/dép. immobilisations corporelles	- 19 055 074	- 50 303		- 3 294 437	772 473	-	- 2 551 485	21 186	- 24 157 639
Amort/Dép. Agencements sur terrains	- 14 904			- 53					- 14 957
Amort/Dép. Matériel transport	- 806 457			- 234 687	358 164		- 65 833	3 247	- 745 566
Amort/Dép. Matériel informatique	- 1 296 296			- 214 704	24 041		- 55 960	4	- 1 542 923
Amort/Dép. constructions	- 1 922 137	- 50 303		- 571 485			- 161 498	2 870	- 2 702 553
Amort/Dép. install tech. matériel & outil.	- 11 885 872			- 1 805 271	374 771	46 804	- 2 231 050	14 289	- 15 486 330
Amort/Dép. autres immobilisations corp.	- 3 098 305			- 468 237	15 497	- 46 804	- 37 144	784	- 3 634 209
Dépréciations des terrains	- 31 103								- 31 103

CREDITS BAUX	2017	Augmentation	Dotation	2018
CB - Terrains	90 000,0			90 000,0
CB - Constructions	960 000,0	375 000,0		1 335 000,0
CB - Instal. tech., matériel & outillage	405 000,0			405 000,0
CB - Autres immo. corporelles	147 760,0			147 760,0
CB - Amort. constructions	- 388 208,0		- 78 769,0	- 466 977,0
CB - Amort. Installations tech, matériel & outillage	- 340 875,0		- 64 125,0	- 405 000,0
CB - Amort. autres immo. corp.	- 101 821,0		- 31 302,0	- 133 123,0

Immobilisations corporelles	2017	Augmentation	diminution	restructuration	ecart change	2018
Immobilisations financières	1 379 166	267 801	- 86 719	8 347	- 1 711	1 566 885
Titres de participation	37 520				4	37 517
Titres immobilisés (AFS - non courant)	15 064					15 064
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	1 281 680	246 279	- 81 252	8 347	- 1 707	1 453 349
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	44 902	21 520	- 5 467			60 955
Dép. immobilisations financières	-					-
Dépréciations des titres	-					-

• Titres de participation

Nom	Siège	% de participation	Montants
SIERM <i>Versement 1% construction Ateliers Sibille 1973</i>			2 608
Electrical safety Algerie			34 834
Hylec ESP			74
TOTAL			37 517

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie

L'effort construction est comptabilisé en prêt.

Les titres immobilisés correspondent à notre dotation en capital initial correspondant au minimum légal obligatoire dans Novarc Foundation pour 15 000 €

5.1.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une analyse individuelle à chaque arrêté en fonction de l'activité développée, des résultats dégagés et des perspectives d'évolution de la filiale concernée.

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée est estimée entre 7 et 20 ans.

Les écarts constatés sur les acquisitions sont les suivants :

Valeur nette du goodwill au 31 décembre en €	2018
Novarc	17 849 811
Novarc pacific	406 591
Novarc GMBH	17 179 167
PBWeir	3 730 741
Novarc UK	675 209
TOTAL	39 841 520

NOVARC	date	ventilation écart d'acquisition		durée amort écart acquisition	Dotation	Cumul amort
EUR	d'acquisition	incorporels	Batiments		2018	au 31/12/2018
JEGOU SARL	01/10/1999	-1 638		7		-1 638
FAMECA SAS	04/05/1998	1 635 907		15		1 635 907
SFE	30/09/1993	1 390 880		7		1 390 880
SEGURINSA	29/06/2000	-131 353		7		-131 353
GETRAC (ex tamaris Ho	15/04/2004	5 079 286		20	253 964	3 809 465
	23/12/2006	224 186		20	11 209	134 512
Titres S Baudin	20/10/2009	31 426		12	2 619	26 188
Titres P Fourmerat	25/05/2010	75 485		12	6 290	56 615
ELECTRO (Ex PJP Tec	28/06/2005	802 886		7		802 886
SCI Pont D'Antan	fusion ds Sibille	0				
Ecart 1409000 Amorti en totalité Sortie au 31/12/2008						
Alroc Holding	30-nov-07	4 295 769		15	286 385	3 174 096
Alroc	30-nov-07					
Alroc ex SORECA	26/10/2009	42 342		10	4 234	40 225
SODIMAC (ex BPF)	30-sept-07	2 339 000		15	155 933	1 754 250
Sodimac	30-sept-07					
Renov'car	30-sept-07					
Sibille Outillage	08/10/2007	27 255		10		27 255
MOS	11/09/2009	2 346 653		10	234 665	2 229 320
Gtie Passif Cont Fiscal	31/12/2010	47 358				47 358
Regul complément MOS		-4 226				-4 226
Regul frais acquisition		22 900		6		22 900
HCT	14/12/2009	1 972 216		10	197 222	1 774 994
Complement de prix	30/04/2010	150 000		10	15 000	135 000
Regul frais acquisition		56 533		7	8 076	56 533
CSA Production	27/12/2010	934 858		10	93 486	747 886
Regul frais acquisition		4 000		8	500	3 500
SFDPI	14/02/2011	2 013 996		10	201 400	1 611 197
Regul frais acquisition		26 500		8	3 313	23 188
MTS (ex Sofifort)	16/10/2013	1 689 743		10	168 974	844 872
Complément de prix	01/07/2015	15 000		9	1 667	6 667
REGELTEX	01/07/2013	133 326		10	13 333	73 329
Rachat solde parts 51%	04/02/2015	2 560 553		10	256 055	1 024 221
MALTEP	22/04/2015	8 026 292		10	802 629	3 210 517
DIF	15/02/2016	1 940 033		10	194 003	582 010
ATOLL	15/02/2016	12 779		10	1 278	3 834
TIXO	21/09/2016	1 098 527		10	109 853	329 558
Correction 2017		-51 352		9	-5 706	-11 412
HPS	31/05/2017	1 977 570		10	197 757	313 115
SEP INDUSTRIE	29/03/2018	2 933 254		10	293 325	293 325
ESP USA	01/01/2018	187 601		10	18 760	18 760
		43 905 545			3 526 225	26 055 734

NOVARC PACIFIC DEVEISE AUD	date d'acquisition	ventilation écart d'acquisition		durée amort écart acquisition	Dotation 2018	Cumul amort au 31/12/2018
		Incorporels	Batiments			
HYLEC complément de prix en 2018 amorti sur la durée restante	01/01/2015	927 723		10	92 772	371 089
		120 000		7	17 143	17 143
		1 047 723			109 915	388 232

Valeur nette du goodwill au 31 déc 659 491

NOVARC GMBH DEVEISE EUR	date d'acquisition	ventilation écart d'acquisition		durée amort écart acquisition	Dotation 2018	Cumul amort au 31/12/2018
		Incorporels	Batiments			
KOCH CHEMIE Complément prix lié aux frais	31/05/2017	20 337 603		10	2 033 760	3 220 120
	01/01/2018	69 395		9	7 711	7 711
		20 406 998			2 041 471	3 227 831

PBWEIR DEVEISE GBP	date d'acquisition	ventilation écart d'acquisition		durée amort écart acquisition	Cumul amort au 31/03/2018	Dotation 2018	Cumul amort au 31/12/2018
		Incorporels	Batiments				
PB WEIR ELECTRICAL Régularisation rbt par anciens propriétaires	29/03/2018	4 239 316		10	388 604	343 451	732 055
		-170 000					
		4 069 316			388 604	343 451	732 055

Valeur nette du goodwill au 31 décembre

3 337 261

Goodwill enregistré en social dans la compta de PBWEIR et amorti sur 10 ans
Reclassement par OD
Au 31/03 amortissement comptabilisé en social 388604

NOVARC UK DEVEISE GBP	date d'acquisition	ventilation écart d'acquisition		durée amort écart acquisition	Dotation 2018
		Incorporels	Batiments		
PB WEIR ELECTRICAL Frais d'acquisition	29/03/2018	652 968		10	48 973
		652 968			48 973

Valeur nette du goodwill au 31 décembre

603 995

5.1.3. Stocks de matières premières et produits finis

- Les articles de conditionnement et les matières premières sont évalués au PMP.
- Les produits finis sont évalués à partir du prix de vente déduction d'une marge commerciale.

Stock	2017/12	2018/12	VARIATION
Stocks et en-cours	27 632 211	29 765 664	2 133 452
Stocks MP, fournitures et aut. appro.	11 997 173	13 140 844	1 143 671
Stocks - en-cours de production	1 487 922	1 565 160	77 238
Stocks -pdt finis et intermédiaires	5 626 754	5 512 141	- 114 613
Stocks de marchandises	8 520 363	9 547 519	1 027 156
Dépréciations des stocks et en-cours	- 1 752 520	- 1 991 500	- 238 980
Dép. des stocks - MP, fourm. et approv.	- 981 350	- 1 125 412	- 144 062
Dép. des stocks - en-cours de production	- 70 161	- 57 850	12 311
Dép. des stocks - prod. finis et interm.	- 346 648	- 342 794	3 854
Dép. des stocks de marchandises	- 354 361	- 465 444	- 111 083

5.1.4. Autres postes d'actif

Ces rubriques sont reprises de façon explicite dans le « tableau actif » du bilan consolidé.

AUTRES ACTIFS	2017.12	2018.12	ECART
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	518 640	777 130	258 490
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	186 759	189 765	3 007
Clients et comptes rattachés	31 688 345	36 081 654	4 393 310
Factures à établir	181 014	113 715	- 67 299
Créances sur personnel & org. sociaux	321 417	951 591	630 174
Créances fiscales - hors IS - courant	1 410 707	1 980 314	569 607
Créances fiscales - hors IS (CVAE)	31 263	-	31 263
Impôts différés - actif	1 205 826	1 424 591	218 765
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	1 752 068	1 069 796	- 682 272
Etat, Impôt sur les bénéfices - créance - non courant	26 963	-	26 963
Comptes courants Groupe actif - courant	199 399	157 113	- 42 285
Créances sur cessions d'actifs - courant	-	100 738	100 738
Autres créances - courant	174 579	105 886	- 68 693
Instruments dérivés actifs - courant	-	188 810	188 810
Ecart de conversion - actif	-	-	-
Frais d'émission d'emprunt - non courant	508 076	428 576	- 79 500
Charges constatées d'avance	817 967	896 138	78 171
Dép. clients et comptes rattachés	- 342 613	- 535 855	- 193 242
Dép. comptes courants	- 23 125	- 31 328	- 8 203
	38 657 284	43 898 636	5 241 352

5.2. Postes du passif

5.2.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2018, le capital social se compose de 256 131 actions d'une valeur nominale de 15,25 Euros.

5.2.2. Variation des capitaux propres consolidés

En K€	Part du groupe	Part des Minoritaires	Ensemble consolidé
Capitaux propres consolidés au 31/12/15	33 205	328	33 533
Résultat 2016	3 338	(62)	3 276
Dividendes distribués en 2016	(157)	(37)	(194)
Variation de périmètre			
Autres	(32)	41	9
Capitaux propres consolidés au 31/12/16	36 354	270	36 624
Résultat 2017	3 288	31	3 319
Dividendes distribués en 2017	(127)	(12)	(139)
Variation de périmètre	-		
Autres	343	(50)	293
Capitaux propres consolidés au 31/12/17	39 858	239	40 097
Résultat 2018	3 547	(11)	3 536
Dividendes distribués en 2018	(128)	(12)	(140)
Variation de périmètre	(2 459)		(2 459)
Autres	2 368	129	2 497
Capitaux propres consolidés au 31/12/18	43 186	345	43 531

5.2.3. Dettes financières

- Emprunts et dettes financières

Emprunts et dettes financières	2017	2018	ECART
Emprunts et dettes financières	68 593 709,41	76 259 134,27	7 665 424,86
Dettes financières MLT	68 008 409,10	75 362 473,27	7 354 064,17
Ajustement IG bilan financier - non courant	84,87	- 4,75	- 89,61
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	61 916 128,00	65 379 776,00	3 463 648,00
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	22 100,00	34 311,01	12 211,01
Ajustement IG bilan financier - courant	0,23	-	- 0,23
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	5 844 571,00	9 726 636,00	3 882 065,00
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	145 454,00	220 858,00	75 404,00
Intérêts courus sur emprunts - non courant	65,00	76,00	11,00
Intérêts courus sur emprunts - courant	80 006,00	821,00	- 79 185,00
Dettes financières CT	337 544,31	648 905,00	311 360,69
Concours bancaires (trésorerie passive)	322 645,31	646 545,00	323 899,69
Intérêts courus non échus - Trésorerie passive	14 899,00	2 360,00	- 12 539,00
Emission titres part. et avances de l'état - non courar	247 756,00	247 756,00	-

Objet	Valeur en début d'année en €	Emprunts souscrits en 2018	Amortiss. 2018	Capital en fin d'exercice	Amortiss. 2019	Amortiss. 2020	Amortiss. 2021	Amortiss. 2022	Amortiss. 2023	Amortiss. au-delà + 5 ans
TOTAL EMPRUNTS BANCAIRES GROUPE	67 024 685,96	18 247 892,98	11 170 062,33	74 102 526,60	9 927 321,78	11 884 487,49	11 811 962,73	10 931 116,02	10 089 806,12	19 738 082,49
TOTAL EMPRUNTS-CREDITS BAUX	908 176,00	375 000,00	179 304,00	1 000 872,00	128 336,00	117 554,00	121 396,00	128 377,00	129 806,32	378 708,88
TOTAL EMPRUNTS-CONSO	67 932 861,96	18 622 892,98	11 349 366,33	75 103 398,60	10 055 657,78	12 002 041,49	11 933 357,73	11 068 493,02	10 219 612,44	20 116 791,37

- Autres dettes

AUTRES PASSIFS	2017.12	2018.12	ECART
Dettes fournisseurs	12 370 632	14 829 871	2 459 239
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	889 180	467 647	- 421 533
Factures non parvenues	2 531 007	2 781 217	250 211
Clients - Avances et acomptes reçus	821 837	942 058	120 222
Clients - Avoirs et RRR	544 988	777 388	232 400
Dettes sociales - courant	10 257 785	10 064 946	- 192 839
Dettes sociales - non courant	71 364	-	- 71 364
Dettes provisionnées Participation des salariés	58 118	224 001	165 883
Dettes fiscales (hors IS et CVAE)- courant	3 295 925	2 941 625	- 354 300
Dettes fiscales (hors IS) CVAE - courant	6 463	787	- 5 676
Impôts différés - passif	218 315	173 468	- 44 846
Impôts différés à imputer	- 0	0	0
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	1 138 208	569 098	- 569 110
Dettes s/ acquis. d'immo. - non courant	117 848	76 808	- 41 040
Comptes courants groupe passifs - courant	37 190	71 512	34 322
Autres dettes - courant	43 631	86 504	42 874
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	-	-	-
Intérêts courus sur dettes - courant	133	133	-
Ecart de conversion - passif	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	191 883	341 399	149 516
Produits constatés d'avance - non courant	69 252	78 358	9 106
	32 663 757	34 426 822	1 763 065

5.2.4. Provisions pour risques et charges

PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2017	Dotation exploitation	Dotation exceptionnelle	Reprise exploitation	Reprise exceptionnelle	Entrée périmètre	2018
Provisions pour risques	185 018	113 847	8 643	- 15 200	- 63 500	9 800	238 608
Provisions pour litiges - non courant	78 200	40 000	9 000	- 15 200	- 39 800	9 800	82 000
Provisions pour litiges - courant	68 101	15 000					83 101
Provisions pour pertes de change	- 1 283						1 283
Provisions pour pertes sur contrats - courant		357	357				
Autres provisions pour risques - non courant	40 000	28 490		-	23 700		44 790
Autres provisions pour risques - courant		30 000					30 000
Provisions pour charges	2 137 185	201 191		256 798		66 058	2 147 636
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 131 854	201 191		251 467		66 058	2 147 636
Provisions pour pensions et retraites - courant	-						-
Autres provisions pour charges - non courant	5 331			5 331			

5.2.5 provisions retraites

	2018			Variation IDRnet 2018/2017	Variation par les réserves
	IDR chargé	Epargne MMA	IDR net		
ALROC	200 300	170 070	30 230	61 536	
CSA	46 102	10 785	35 317	2 527	
ELECTRO PJP	294 545	114 029	180 516	40 727	
DIF	39 330	27 156	12 174	-7 951	
ESP DEV	110 033	57 025	53 008	-7 677	
FAMECA	289 356	84 098	205 258	-18 974	
FAMECA ELEC	176 524	57 539	118 985	378	
GETRAC	555 535	227 093	328 442	17 970	
HPS	39 496	24 355	15 141	3 011	
JEGOU	58 825	57 336	1 489	-15 979	
LERC TST ex Sermelec	1 246	10 660	-9 414	-1 412	
MALTEP	47 618	20 096	27 522	-6 823	
MOS INDUSTRIE	30 652	5 986	24 666	-436	
MTS	239 817	101 135	138 682	-3 218	
NOVARC	194 617	117 152	77 465	23 170	
REGELTEX	205 959	70 265	135 694	-97 088	
SERVADE	226 284	129 240	97 044	4 122	
SEP	92 587	9 024	83 563	17 505	66058
SFDPI	144 468	68 728	75 740	-31 235	
SFE	201 399	76 633	124 766	-3 120	
SFE INTERNATIONAL	169 806	20 814	148 992	17 693	
SIBILLE FACTORY	19 745	2 317	17 428	5 578	
SFL	48 362	60 979	-12 617	-9 564	
SIBILLE OUT	100 889	84 670	16 219	-35 356	
SODIMAC	218 376	49 629	168 747	6 974	
TXO	38 278	2 104	36 174	-10 402	
SORECA			0	0	
TECHNOWILL	91 704	75 299	16 405	-2 233	
	3 881 853	1 734 217	2 147 636	-50 276	66 058
		44,67%			
			esp	-67 211	
			psai	-6 235	
			Novarc	23 170	

La provision de retraite pour Koch Chemie est comptabilisée en social et apparait sur la ligne dettes de personnel

5.3. Postes du compte de résultat consolidé

5.3.1. Analyse de la formation du résultat

	Capitaux propres 2017	Dividendes versés	Dividendes reçus	Résultat 2018	Provisions réglementées	Variations écart de conv	Acquisition ESP USA	Acquisition UK	Acquisition SEP	Var° périm et % d'intér	Autres variations	Capitaux propres 2018
Capitaux Propres Sociaux	110 936 870	-13 315 933	-	18 145 358	445 736	- 97 933	338 725	- 220 770	5 102 044	226	985	121 335 106
. Fonds de commerce	- 432 153	-	-	- 1 429	-	-	-	- 4 114 687	- 398 051	-	-	- 4 946 320
. Frais d'établissement	- 2 043	-	-	- 1 810	-	-	-	-	-	-	-	- 140
. Affectat° de l'écart d'évaluat°- Juste Valeur	877 531	-	-	- 159 834	-	93	-	-	-	-	-	- 717 697
. Provisions réglementées	-	-	-	- 446 093	- 445 736	-	-	-	-	-	-	- 357
. Ecart de conversion	2 414	-	-	- 2 810	-	-	-	-	-	-	-	- 5 224
. Crédit-bail	- 42 347	-	-	- 10 581	-	-	-	-	-	-	-	- 31 766
. Subventions	- 61 488	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 61 488
. Provision pour pensions et retraites	- 2 131 846	-	-	- 50 276	-	-	-	-	- 66 058	-	-	- 2 147 628
. Reclasse amort FDC PB Weir en amort GW	-	-	-	- 388 190	-	- 4 244	-	- 50 303	-	-	-	- 383 946
. Amort immeuble PB Weir à l'OUV	-	-	-	-	-	- 1 115	-	-	-	-	-	- 49 188
. Autres retraitements	547	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 547
Total Retraitements	- 1 789 385	-	-	35 372	-	-	-	-	-	-	-	- 1 754 013
. Dividendes	-	-	13 133 930	-13 109 205	-	-	-	-	-	-	-	-
. Provisions sur titres conso	4 963 801	-	-	3 769 526	-	- 24 725	-	-	-	-	-	- 8 733 327
. Annulation Plus-value sur cession de titres	- 1 361 010	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1 361 010
. Annulation plus-value sur fonds de commerce	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Annulation boni ou mali de fusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Annulation boni ou mali de fusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Annulation boni ou mali de fusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Annulation boni ou mali de fusion	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Profits sur stock	- 842 618	-	-	- 175 018	-	-	-	-	-	-	-	- 687 600
. Impôts différés	1 008 485	-	-	- 44 641	-	-	-	- 195 466	- 97 754	-	-	- 1 257 044
Impact IG	112 814 617	-13 232 459	13 133 930	9 558 666	-	- 125 694	338 725	-4 190 294	4 735 689	226	985	123 183 109
Quote-part sociétés intégrées proportionnellement	50 654	- 41 737	-	57 942	-	-	-	-	-	-	-	66 859
Ecart d'acquisition	37 830 097	-	-	- 6 080 800	-	- 36 918	187 601	4 861 022	2 933 254	69 395	78 197	39 841 848
Elimination des titres	-110 598 366	-	-	-	-	99 568	-387 718	- 698 092	-7 668 913	- 84 395	-76 200	-119 414 116
Intérêts minoritaires sur titres et sur CxP (IG)	- 239 779	61 425	- 49 225	11 475	-	3 627	-135 490	-	-	2 185	-	- 345 783
Total	- 1 789 385	-	-	35 372	-	-	338 725	-4 190 294	4 735 689	226	985	123 183 109

5.3.2. Charges de personnel

Les charges de personnel, dont les montants subdivisés en salaires et charges sociales, figurant au compte de résultat consolidé se rapportent à l'effectif suivant :

Catégories	2018	2017
Cadres, Agents de maîtrise, Ouvriers-employés	835	674

5.3.3. Impôts sur les sociétés

- Ventilation de l'impôt société

Impôts différés	2018	2 017
Impôts différés - actif	1 424 591	1 205 826
Impôts différés - passif	173 468	218 315
Impôts différés	- 29 577	- 187 751

- Preuve d'impôt

Preuve de l'impôt	Consolidation
Résultat net	3 535
EA	6 081
Credit d'impôt	- 385
IS redressement fiscal	-
Impôt sur les bénéfices	4 371
Impôts différés	30
	13 632
Réintégrations	
Amort excédentaires	299
Loyers non déductibles	10
Provision CP	9
Autres	393
Participation	-
Mecenat	20
Quote part frais et charges stés non intégrées	209
TVS	79
	1 019
Déductions	
CICE	829
Sur Amortissement	261
Provision CP	-
Dépréciation immobilisation	-
Autres	31
	1 121
Déficits non activés	712
Economie d'IS	- 1 161
Retraitement sans impact d'impôt	29
reclassement ID profit sur stock	12
reclassement ID profit sur stock	-
Base théorique	13 122
Taux IS	4 034
Taux réduit	- 7
Effet application plafond 500 K€ au taux de 28%	299
Contribution additionnelle	77
	4 403
Impôts sur les bénéfices	4 371
Impôts différés	30
	4 401

VI- AUTRES INFORMATIONS

6.1. Informations sectorielles

- Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

Montants en K€	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014	Exercice 2013
E.S.P	91 028	84 041	76 928	76 793	63 379	60 840
P.S.A.I.	72 227	56 530	42 237	36 575	35 506	26 525
Holding Sté mère						/
Total	163 255	140 571	119 165	113 368	98 885	87 365

6.2. Autres informations

6.2.1. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait postérieur à la clôture n'est intervenu qui pourrait avoir une incidence sur les comptes.

6.2.4. Engagements

- Effets escomptés non échus : Néant
- Engagements de retraite 2 147 636 €

Une reprise de provision pour risques et charges au 31 décembre 2018 a été comptabilisée pour un montant de 50 K€.

La provision d'IFC pour SEP à l'ouverture est passée par les réserves pour un montant de 66 058 €

- **Autres engagements donnés ou reçus**

Dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunts et dettes auprès et crédit Novarc	Dettes garanties	Montant des sûretés
	64 250 000	67 000 000

Engagements donnés

SFEI cautions bancaires pour 1 824 255 €

La Société Novarc a donné pour engagement :

- Engagement de rachat de 12.5% des parts de Novarc Pacific, soit 201 K€
- Paiement des loyers du crédit-bail immobilier de SFDPI, soit 1 078 K€

Engagements reçus

Koch Chemie 3 200 000 € bloqués sur un compte notarié

MBI GAP social 31/03/2020 plancher 10 000 €

Engagements en matière de ratios financiers

La société Novarc s'est engagée à respecter pour les prêts suivants des ratios financiers calculés sur la base des comptes consolidés.

Pour le prêt Sénior

- R1 Dettes financières nettes conso/ EBE conso doit être inférieur à 3.5
- R2 Cash flow avant service de la dette/ Service de la dette doit être supérieur à 1

Couverture de taux

Les prêts du contrat Senior sont garantis par une couverture de taux

BNP	16 750 000 €	Swap de taux sur 4 ans
LCL	10 000 000 €	Cap de taux à palier sur 6 ans
SG	10 000 000 €	Cap de taux à palier sur 6 ans
CIC	10 000 000 €	Cap de taux à palier sur 6 ans

BNP 7 450 000 GBP Swap de taux et couverture en totalité du risque de change

55 267 000 € sont couverts sur 67 000 000 € soit un taux de couverture de 82%



COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DECEMBRE 2018

COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE

1- BILAN CONSOLIDE

2- COMPTE DE RESULTAT

3- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

4- DIAGRAMME DES SOCIETES CONSOLIDEES

5- ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

- I- Faits caractéristiques de l'exercice
- II- Informations relatives au référentiel
- III- Informations relatives au périmètre
- IV- Informations sur la comparabilité
- V- Explications des postes du bilan, du compte de résultat et de leur variation
- VI- Autres informations

1- BILAN CONSOLIDE

En Euros

NOVARC
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 905 997,75 euros
Siège social : 815 C, Chemin du Razas - Z.I. Les Plaines
26780 MALATAVERNE
380765131 RCS ROMANS

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L. 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

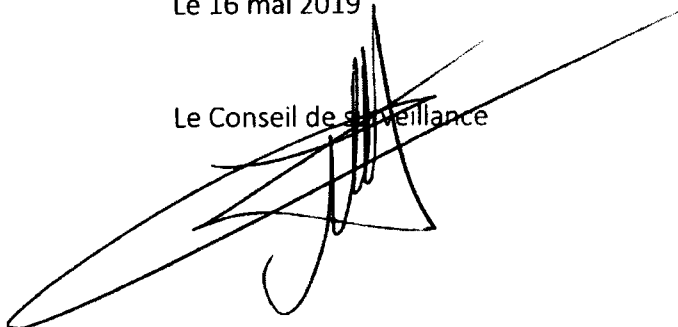
Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de surveillance les comptes annuels, les comptes consolidés et le rapport de gestion.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à MALATAVERNE
Le 16 mai 2019

Le Conseil de surveillance



NOVARC
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 905 997,75 euros
Siège social : 815 C, Chemin du Razas - Z.I. Les Plaines - 26780 MALATAVERNE
380765131 RCS ROMANS

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, et de soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice 2018

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, Le chiffre d'affaires total consolidé réalisé est de 163 255 238 euros, contre 140 571 436 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation, en hausse versus l'exercice précédent, s'établit à 14 881 773 euros (contre 12 467 089 euros au 31.12.2017).

Le résultat net des sociétés intégrées de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 9 616 294 euros contre 7 707 265 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'ensemble consolidé est de 3 535 494 euros contre 3 319 638 euros pour l'exercice précédent après amortissement des écarts d'acquisition.

Le groupe NOVARC a continué la mise en œuvre de sa politique de croissances externes en procédant à l'acquisition de deux nouvelles sociétés, ainsi qu'il est exposé ci-dessous, l'une en France, pour la division PSAI, l'autre en Grande-Bretagne au sein de la division ESP. L'offre de services est ainsi étayée.

Nous pouvons également signaler la réalisation d'opérations touchant le capital social de la société, d'une part, par la cession d'actions entre deux sociétés déjà associées, et d'autre part, par l'attribution d'actions gratuites au profit de certains collaborateurs.

Analyse de la situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires

Les ratios issus du contrat de prêt sénior sont les suivants au 31 décembre 2018 :

Ratios financiers sur consolidé économique

2018

R1	$\frac{\text{Dettes financières nettes}}{\text{EBITDA}}$	3,01
	<i>Doit être inférieur à 3,5</i>	
R2	$\frac{\text{Cash flow avant service de la dette}}{\text{Service de la dette}}$	1,03
	<i>Doit être supérieur à 1</i>	

Utilisation des instruments financiers

La société a recours à des instruments de couverture de taux de types Cap ou SWAP de taux pour sa dette sénior.

Activité de recherche et développement

Nous vous informons que la Société, en raison de son activité de holding animatrice de groupe et prestataire de services, n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, nous pouvons signaler deux événements majeurs au sein du groupe :

- La division PSAI s'est développée via l'acquisition en France, en mars 2019, d'une société spécialisée dans la distribution de produits chimiques dénommée DACD, société par actions simplifiée au capital de 1.500.000 euros, dont le siège social, actuellement en cours de transfert, était fixé 16 rue Pierre Mendès France à VAULX EN VELIN (69120), immatriculée sous le numéro 453 231 565.
- La division ESP continue de renforcer son offre de service à l'étranger en étant depuis le mois d'avril 2019 implantée sur le territoire italien. L'acquisition de la société OTTOTECNICA est stratégique et permet d'avoir une présence industrielle dans un troisième pays phare en Europe, après la France et le Royaume-Uni. Les marchés roumain, espagnol et sud-américain peuvent ainsi être approchés.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les équipes du Groupe NOVARC mettent tout en œuvre et réunissent leurs efforts afin d'atteindre les objectifs fixés dans le plan CAP 2020, puis CAP 2025 dans un second temps.

De nouvelles croissances externes sont en projet, et ce, afin d'élargir la présence du Groupe tant sur le plan national qu'international.

Il est également important de préciser qu'une nouvelle ouverture du capital au profit des salariés du Groupe est actuellement à l'étude.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	Solde à 30 jours	Solde à 45 jours	Solde à 60 jours	Autres délais	Total
Solde au 31/12/2017	89 213 €	188 362 €	66 068 €	9 076 €	352 719 €
Solde au 31/12/2018	75 885 €	375 670 €	115 120 €	21 570	588 245 €

Il est également donné le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2018 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	Article D. 441 I. -1° : Facture <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. -2° : Facture <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						Néant						
Montant total des factures concernées en € (TTC)						Néant		169 045	169 045	169 045	1 555 902	2 063 037
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)						Néant						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues						Néant						

LERC TST	895 740	446 632	-112 141
MALTEP	8 091 714	3 582 483	732 539
MOS INDUSTRIE	2 026 643	619 627	57 064
NOVARC PACIFIC	280 000 AUDS	682 862 AUDS	582 862 AUDS
NOVARC UK	0	26 220 £	26 120 £
PB WEL	4 091 347 £	-842 104 £	-842 105 £
PENTA ESP	825 485 \$	308 152 \$	-81 848 \$
PLM GMBH	673 951	50 000	83 474
PLM VERWALTUNG	0	36 113	1 770
REGELTEX	7 425 486	1 003 878	480 404
SEGUMEXICO ESP	838 412 €		- 43 542 €
SEGUMEXICO HOLDING	0	-13 657	- 16 485
SEGURINSA	5 086 700	719 492	-195 808
SEP	4 352 451	2 365 399	263 355
SFE	23 804 977	5 697 857	2 144 314
SFE INTERNATIONAL	22 442 568	2 119 839	999 121
SIBILLE FACTORY	4 093 446	333 234	62 725
SFL	1 656 977	176 582	56 148
SIBILLE OUTILLAGE	6 018 198	1 648 652	232 994
TECHNOWILL	1 694 914	688 243	88 025

PRESENTATION DES RESULTATS DES SOCIETES DU GROUPE - EXERCICE 2018 – DIVISION PSAI

Société	Chiffre d'affaires 2018 en €	Capitaux propres en €	Résultat net comptable en €
ATOLL	134 250	86 969	4 933
DIF	2 558 473	1 172 761	49 637
GETRAC	15 872 735	1 629 152	628 493
HCT	6 331 351	1 178 239	53 499
KOCH CHEMIE GMBH	22 092 026	13 309 915	13 032 204
MTS	11 435 222	2 256 089	431 614
MTS MAROC	0	2 868 DM	202 319 DM
NOVARC HOLDING GMBH	239 285	1 869 280	2 402 995
PSAI DEVELOPPEMENT	0	2 455	-2 442
SERVADE	1 776 058	243 368	131 392
SFDPI	4 008 694	74 141	-8 442
SODIMAC	5 609 595	881 964	356 653
TIXO	1 806 547	180 889	-160 886

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé, les participations suivantes :

1/ Périmètre France

En date du 29 mars 2018, la société NOVARC a acquis 100% du capital de la société SIGNALISATION ET PUBLICITE, SAS au capital de 200.000 euros dont le siège social est à LOOS-EN-GOHELLE (62750) – Rue Thiers, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BETHUNE, sous le numéro 373 200 260.

2/ Périmètre Etranger

La société NOVARC a acquis, via la création de la société NOVARC HOLDING UK, la société P&B WEIR ELECTRICAL LIMITED, société de droit britannique dont le siège est en Grande-Bretagne, Unit 1, Leafield Way, Leafield Industrial Est, Corsham, Wiltshire, SN13 9SW, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 10 527 362.

Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2018, notre Société contrôle les sociétés suivantes :

Filiales (plus de 50 % capital détenu)	Capitaux propres	% du capital détenu
ALROC	1 668 073 €	100,00 %
ATOLL	86 969 €	100,00 %
CSA PRODUCTION	531 151 €	100,00 %
DIF	1 172 761 €	100,00%
ELECTRO PJP	1 584 998 €	100,00 %
ESP DEVELOPPEMENT	61 687 €	100,00 %
ESP ITALIA	27 573 €	100,00 %
ESP-L (Luxembourg)	32 057 €	100,00 %
ESP USA	-236 €	100,00 %
FAMECA	3 443 679 €	100,00 %
FAMECA ELECTRONICS	1 789 681 €	100,00 %
GETRAC	1 629 152 €	98,00 %
HPS	1 093 175 €	100,00%
HCT	1 125 239 €	99,50 %
HYLEC	2 978 299 AUD	(filiale NOVARC PACIFIC)
HYLEC NZ	- 1523 NZD	(filiale NOVARC PACIFIC)
HYLEC ESP	3 982 AUD	(filiale NOVARC PACIFIC)
JEGOU INDUSTRIE	98 025 €	99,99 %
KOCH CHEMIE	13 309 915 €	(Filiale NOVARC GMBH)
LERC.TST	446 632 €	72,00 %
MALTEP	3 582 483 €	100,00%

MOS INDUSTRIE	619 627 €	100,00 %
MTS	2 256 089 €	100,00 %
MTS MAROC	2 868 DM	99,950 % (Filiale MTS)
NOVARC HOLDING GMBH	1 869 280 €	100,00%
NOVARC PACIFIC	682 862 AUD	86,50 %
NOVARC UK	26 220 £	100,00 %
PB WEL	- 842 104 £	(Filiale NOVARC UK)
PSAI DEVELOPPEMENT	2 455 €	100,00 %
PENTA ESP	308 152 \$	(Filiale ESP USA à 60%)
REGELTEX	1 003 878 €	100,00 %
SERVADE	243 368 €	100,00 %
SEP	2 365 399 €	100,00 %
SIBILLE-FAMECA-electric	5 697 857 €	100,00 %
SFEI	2 119 839 €	100,00 %
SIBILLE FACTORY	333 234 €	100,00 %
SIBILLE OUTILLAGE	1 648 652 €	99,99 %
SODIMAC	881 964 €	100,00 %
SEGURINSA	719 492 €	100,00 %
SEGUMEXICO Holding	- 13 657 €	100,00 %
SEGUMEXICO ESP		90,00 % (SEGUMEXICO Holding)
TECHNOWILL	688 243 €	100,00 %
TIXO	180 889 €	100,00%
SFDPI	74 141 €	100,00 %
SIBILLE-FAMECA-LOGISTIQUE	176 582 €	100,00 %
Participation (10 à 50 % du capital détenu)	Capitaux propres	% du capital détenu
ESP ACADEMY	5 982 €	50,00 %
PLM GMBH	50 000 €	50,00 %
PLM VERWALTUNG	36 113 €	50,00 %

Information sur les prêts inter-entreprises

La société n'a pas consenti de prêt d'une durée inférieure à deux ans à des sociétés avec lesquelles elle entretient un lien économique.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2018.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 s'élevait au 31 décembre 2018 à 1,27 %.

COMPTES CONSOLIDES

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé que nous soumettons à votre approbation.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation du groupe NOVARC comprenait les sociétés suivantes :

	Siège	Siren	% détention par Novarc	Mode de Consolidation 2017	Mode de Consolidation 2018
ALROC	72160 Tuffe	341-050-987	100	IG	IG
ESP ACADEMY	26780 Malataverne	502-024-755	50	IP	IP
CSA PRODUCTION	07170 Villeneuve de Berg	509 159 067	100	IG	IG
ELECTRO PJP	39500 Tavaux	316-085-828	100	IG	IG
ESP DEVELOPPEMENT	26780 Malataverne	522 179 035	100	IG	IG
FAMECA	68173 Rixheim	393-332-606	100	IG	IG
ESP L	6180 Gonderange (Luxembourg)	/	100	IG	IG
GETRAC	77200 Torcy	305-544-488	98	IG	IG
HCT	Belgique	/	99,5	IG	IG
JEGOU	26190 Saint Laurent en Royans	397-532-839	99,987	IG	IG
MOS INDUSTRIE	38 340 Voreppe	341 522 322	100	IG	IG
PLM GMBH	Allemagne	/	50	IP	IP
PLM VERVALTUNG	Allemagne	/	50	IP	IP
S.F.E.	26780 Malataverne	652-980-129	100	IG	IG
PSAI DEVELOPPEMENT	26780 Malataverne	537 904 088	100	IG	IG
SEGURINSA	Espagne	/	100	IG	IG
LERC TST	68173 Rixheim	504-808-718	72	IG	IG
SERVADE	26780 Malataverne	509-517-900	100	IG	IG
SIBILLE FAMECA LOGISTIQUE	26780 Malataverne	518 450 309	100	IG	IG
SIBILLE OUTILLAGE	23780 Malataverne	439-678-780	99,999	IG	IG
SFDPI	62820 Libercourt	323 648 451	100	IG	IG
SODIMAC	77615 Marne La Vallée	712-046-093	100	IG	IG
TECHNOWILL	39500 Tavaux	509-517-900	100	IG	IG

FAMECA ELECTRONICS	68170 Rixheim	799 130 026	100	IG	IG
REGELTEX	36100 Issoudun	307 180 786	100	IG	IG
SEGUMEXICO HOLDING	Espagne	/		IG	IG
MTS	28170 Chateauneuf en Thymerais	301 768 859	100	IG	IG
MTS MAROC	Maroc	/	0	IG	IG
SEGUMEXICO ESP	Mexique	/	0	IG	IG
NOVARC PACIFIC	Australie	/	86,5	IG	IG
HYLEC	Australie	/	0	IG	IG
MALTEP	68420 Herrlisheim pres Colmar	451 545 651	100	IG	IG
SFE INTERNATIONAL	26780 Malataverne	815 283 700	100	IG	IG
SIBILLE FACTORY	39500 Tavaux	814 838 033	100	IG	IG
ATOLL	58205 Cosne sur Loire	380 178 913	100	IG	IG
DIF	58205 Cosne sur Loire	302 555 222	100	IG	IG
TIXO	02200 Pommiers	439 753 484	100	IG	IG
ESP ITALIA	Italie		100	IG	IG
HYLEC NZ	Nouvelle Zelande			IG	IG
HPS	33100 BAZAS	441 317 245	100	IG	/
NOVARC HOLDING GMBH	Allemagne		100	IG	/
KOCH CHEMIE	Allemagne		100	IG	/
NOVARC UK	Angleterre		100		IG
PBWEIR ELECTRICAL	Angleterre		0		IG
SEP	62750 Loos en Gohelle	373 200 260	100		IG
ESP USA	USA		100		IG
PENTA ESP	USA		0		IG

Nota : Intégration globale = IG Intégration proportionnelle = IP

Segumexico Holding est une filiale détenue à 100% par Segurinsa

MTS Maroc est une filiale détenue à 99.95% par MTS

Segumexico ESP est une filiale détenue à 90% par Segumexico Holding

Hylec est une filiale détenue à 100 % par Novarc pacific

Hylec NZ est une filiale détenue à 100% par Novarc pacific

Koch chemie est une filiale détenue à 100% par Novarc Holding GMBH

PBWEIR Electrical est une filiale détenue à 100% par Novarc UK

PENTA ESP est une filiale détenue à 60% par ESP USA

RESULTATS CONSOLIDES

Examen des comptes et résultats consolidés

Le bilan consolidé a été établi par la Directrice Comptable du Groupe.

Le rapport se basera uniquement sur la situation économique, l'activité du Groupe, les résultats économiques et financiers. Les faits marquants (l'activité des filiales et les sociétés contrôlées) ayant été faits précédemment dans le présent rapport de gestion.

Le chiffre d'affaires total consolidé au 31 décembre 2018 s'établit à 163 255 238 euros, contre 140 571 436 euros pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation incluant les productions stockées, les transferts de charges et les reprises d'amortissement et provisions, s'établit à 166 269 850 euros contre 145 117 668 euros pour l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'établissent à 2 034 067 euros contre 1 433 561 euros pour l'exercice précédent.

Les charges du personnel s'établissent à 45 820 040 euros contre 40 337 755 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations et les provisions aux amortissements sont de 6 062 751 euros contre 5 173 749 euros pour l'exercice précédent.

Les autres charges d'exploitation sont de 263 880 euros contre 290 843 euros pour l'exercice clos en 2017.

Le total des charges d'exploitation est donc de 151 388 077 euros contre 132 650 579 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 14 881 773 euros contre 12 467 089 euros pour l'exercice précédent.

Les produits financiers s'établissent à 315 968 euros contre 333 316 euros pour l'exercice précédent.

Les charges financières sont de 1 808 391 euros contre 1 485 001 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est de – 1 492 423 euros contre – 1 151 685 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 243 006 euros contre 203 396 euros pour l'exercice clos en 2017,

- de l'impôt sur les sociétés de 3 986 486 euros contre 3 623 783 euros en 2017,

Le résultat net des sociétés intégrées de l'exercice clos le 31 décembre 2018 est de 9 616 294 euros contre 7 707 265 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'ensemble consolidé est de 3 535 494 euros contre 3 319 638 euros pour l'exercice précédent après amortissement des écarts d'acquisition.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'annexe fournie lors de cette assemblée générale qui concerne les comptes consolidés et l'ensemble des détails portant sur l'établissement desdits comptes consolidés.

Les immobilisations incorporelles nettes s'établissent à 710 782 euros contre 1 044 545 euros pour l'exercice précédent.

Les immobilisations corporelles nettes s'établissent à 21 432 577 euros contre 17 547 115 euros pour l'exercice précédent.

Les immobilisations financières nettes s'établissent à 1 566 885 euros contre 1 379 166 euros pour l'exercice précédent.

Le total des actifs immobilisés nets du Groupe s'établit à 63 566 747 euros contre 57 806 676 euros pour l'exercice précédent.

L'ensemble des stocks nets du Groupe s'établit à 27 774 164 euros contre 25 879 691 euros pour l'exercice précédent.

La trésorerie est positive à 21 363 621 euros contre 21 333 111 euros pour l'exercice précédent.

Le total des actifs circulants s'établit à 93 036 421 euros contre 85 870 086 euros pour l'exercice précédent.

Le total de l'actif s'établit à 156 603 168 euros contre 143 676 762 euros pour l'exercice précédent.

Les capitaux et réserves s'établissent à 39 638 783 euros contre 36 569 873 euros pour l'exercice précédent.

Le total des capitaux propres, en tenant compte des réserves des minoritaires s'établit à 43 530 968 euros contre 40 097 096 euros pour l'exercice précédent.

Les provisions sont de 2 386 244 euros contre 2 322 203 euros pour l'exercice précédent.

Les dettes financières comprenant, notamment, l'ensemble des emprunts, s'établissent à 76 483 135 euros contre 68 593 709 euros pour l'exercice précédent.

Les dettes d'exploitation comprenant les fournisseurs et les dettes sociales s'établissent à 32 337 893 euros contre 29 958 118 euros pour l'exercice précédent.

Les dettes diverses sont à 1 864 928 euros contre 2 705 636 euros pour l'exercice précédent.

Le total du passif est de 156 603 167 euros contre 143 676 762 euros pour l'exercice précédent.

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est le suivant :

Equipement sécurité électrique (E.S.P.) : 91 028 K€ contre 84 041 K€ pour l'exercice précédent.

Produits pour l'automobile (P.S.A.I.) : 72 227 K€ contre 56 530 K€ pour l'exercice précédent

Du côté des effectifs moyens employés par les entreprises intégrées, nous pouvons compter 835 salariés permanents, contre 674 pour l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE ET DE L'ENDETTEMENT DU GROUPE

Structure financière consolidée

Les capitaux propres représentent 43 530 968 euros pour l'exercice écoulé contre 40 097 096 euros pour l'exercice précédent.

Le total bilan s'élève à 156 603 167 euros contre 143 676 762 euros pour l'exercice précédent.

Situation financière consolidée à la clôture

Le montant des emprunts auprès des établissements de crédits s'élève à 74 361 601 euros contre 67 203 233 euros pour l'exercice précédent.

Les concours bancaires courants s'élèvent à 646 545 euros contre 322 645 euros pour l'exercice précédent.

Les dettes d'exploitation s'élèvent à 32 337 893 euros contre 29 958 118 euros pour l'exercice précédent.

RESULTATS SOCIAUX- AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7 552 929,24 euros contre 6 396 336,09 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 18,08%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 64 102,36 euros contre 825 081,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -92,23%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 967 578,00 euros contre 4 869 753,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,00%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 137 460,00 euros contre 108 551,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,63%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 994 902,00 euros contre 1 791 725,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,33%.

Le montant des charges sociales s'élève à 706 653,00 euros contre 852 533,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -17,11%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 152 015,00 euros contre 320 257,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -52,53%.

Le montant des autres charges s'élève à 105 040,00 euros contre 105 014,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,02%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 8 063 648,00 euros contre 8 047 833,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 0,19%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -446 616,00 euros contre -826 416,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 45,95%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 4 755 309,00 euros (6 519 699,00 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 4 308 693,00 euros contre 5 693 283,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -24,31%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -446 227,00 euros contre -146 535,00 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de -92 699,00 euros contre -436 601,00 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 3 955 164,25 euros contre un bénéfice de 5 983 349,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -33,89%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 137 642 589,00 euros contre 126 183 143,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9,08%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 3 955 164,25 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 955 164,25 euros
A la réserve légale	1 953,75 euros

Solde	3 953 210,50 euros
A titre de dividendes aux actionnaires	128 065,50 euros
Soit 0,50 euro par action	
Le solde	3 825 145,00 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à 35 091 720,97 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 67 378 482,51 euros.

Le paiement des dividendes serait effectué à compter du jour de l'assemblée générale ordinaire annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 128 065,50 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

- Le montant des revenus distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 97 146 euros,
- Le montant des revenus distribués à des personnes morales au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élève à 30 919,50 euros.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

127 425 euros, soit 0,50 euro par titre

Montant des revenus éligibles à l'abattement de 40% : 127 425 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2016 :

127 425 euros, soit 0,50 euro par titre

Montant des revenus éligibles à l'abattement de 40% : 127 425 euros.

Exercice clos le 31 décembre 2017 :

127 425 euros, soit 0,50 euro par titre

Montant des revenus éligibles à l'abattement de 40% : 127 425 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 79 060 euros et l'imposition correspondante.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

Conformément aux dispositions de l'article L. 464-2-I, alinéa 5 du Code de commerce, le dirigeant déclare ne pas avoir été condamné par l'Autorité de la concurrence pour des pratiques anticoncurrentielles.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ALINEA 13 DE L'ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 13 nouveau issu de l'ordonnance n° 2014-863 du 31 juillet 2014, nous mentionnons ci-dessous les conventions, ne portant pas sur des opérations courantes et non conclues à des conditions normales, intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part et selon le cas, l'un des membres du Directoire et du Conseil de surveillance ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %, de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital :

Conventions conclues entre la société GREMAR, dont Frédéric CROULLET est actionnaire :

- Bail commercial avec la société ALROC en date du 15 janvier 2018
- Bail commercial avec la société SEP en date du 29 mars 2018
- Bail commercial avec la société MALTEP en date du 27 juillet 2018
- Bail commercial avec la société MTS en date du 27 juillet 2018

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Jetons de présence

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire annuelle du 15 juin 2017 a fixé le montant global annuel des jetons de présence alloués au Conseil de surveillance pour l'exercice 2017 à la somme de 45 000 euros, précisant par ailleurs que ladite décision s'appliquerait pour l'exercice 2017 et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

Par ailleurs, le conseil de surveillance, lors de sa réunion du 25 avril 2017, a, savoir :

- Autorisé la création d'un comité stratégique et fixé la rémunération de son Président à la somme de 20.000 euros par an,
- Autorisé la création d'un comité d'audit et fixé la rémunération de son Président à la somme de 20.000 euros par an,
- Autorisé la création d'un comité des rémunérations et fixé la rémunération de son Président à la somme de 20.000 euros par an.

INSTALLATIONS CLASSEES VISEES AU IV DE L'ARTICLE L 515-8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Au 31 décembre 2018, aucune installation classée figurant sur la liste prévue au IV de l'article L 515-8 du Code de l'environnement n'a été exploitée par la Société.

PUBLICITE DES REMUNERATIONS

Les titres de la Société NOVARC n'étant pas admis aux négociations sur un marché réglementé, il n'y a pas lieu de procéder à la publication des rémunérations des Dirigeants et mandataires sociaux.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

A) Situation des mandats de membres du Conseil de surveillance

Aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration.

B) Situation des mandats des Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration.

C) Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

M. Frédéric CROULLET, Président du conseil de Surveillance de NOVARC

- Gérant d'ESP ACADEMY
- Président de FAMECA
- Président de GREMAR
- Gérant de JEGOU INDUSTRIE
- Gérant de LERC.TST
- Président de LE MOULIN DE VALAURIE
- Président de NOVARC MANAGEMENT
- Président de SIBILLE-FAMECA-ELECTRIC

- Gérant de la société SCI FC LOC
- Administrateur de la société HCT
- Administrateur de la société SEGURINSA
- Gérant de ESP-L
- Liquidateur de MTSM
- co-Gérant de la SARL PLM Verwaltungs-GmbH
- Gérant de SEGUMEXICO HOLDING SL
- Président du conseil d'Administration de SEGUMEXICO-ESP
- Director HYLEC
- Director NOVARC PACIFIC
- Président du comité stratégique
- Président du comité d'audit
- Président du comité des rémunérations

Madame Christiane CROULLET, Vice-Présidente du conseil de Surveillance de NOVARC

Néant

Monsieur Alexandre OSSOLA, membre du Conseil de Surveillance de NOVARC

- Directeur du Fonds d'Avenir Automobile de Bpifrance Investissement S.A.S.
- Membre du Comité de Direction Mid & Large Cap et Directeur Mid Cap chez Bpifrance Investissement S.A.S
- Membre du Conseil de Surveillance de Vallourec
- Censeur du Conseil de Surveillance de Peugeot SA
- Membre du Comité de Surveillance de Financière Mecaplast SAS
- Membre du Conseil d'Administration de Trèves SAS

BPIFRANCE Investissement (FPCI France INVESTISSEMENT CROISSANCE 5), Membre du conseil de surveillance de NOVARC, représentée par Monsieur Alexis GUINARD

- Représentant permanent de BPIFRANCE Investissement, membre du Comité de Surveillance de la société FLASH HOLDING
- Membre du Conseil de Surveillance de la société FINANCIERE SAF
- Représentant permanent de BPIFRANCE Investissement, membre du Comité de Surveillance de la société GP GROUP

Madame Sylvie ROUX-BROSSE, Membre du Conseil de Surveillance de NOVARC

- Directrice juridique Groupe NOVARC
- Directrice du Comité d'Ethique
- Director de NOVARC PACIFIC
- Membre du Conseil d'administration d'ESP ITALIA

Monsieur Alexandre FARGIER, Membre du Conseil de Surveillance de NOVARC

- Administrateur GROUPE ORTEC
- Président de chambre au TC Aix en Provence

Monsieur Raymond RUCH, Membre du Conseil de Surveillance de NOVARC

Néant

Monsieur Jean-Noël REY, Président du Directoire de NOVARC

- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société d'ALROC
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société CSA PRODUCTION
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société DIF
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société d'ELECTRO PJP
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société ESP DEVELOPPEMENT
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société FAMECA ELECTRONICS
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société GETRAC
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société HPS
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société MOS INDUSTRIE
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société MALTEP
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société MTS
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société PSAI DEVELOPPEMENT
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société de REGELTEX
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SERVADE
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SIBILLE FACTORY
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SIGNALISATION ET PUBLICITE
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SFE INTERNATIONAL
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SIBILLE FAMECA LOGISTIQUE
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SIBILLE OUTILLAGE
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SFDPI
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société SODIMAC

- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société TECHNOWILL
- Représentant permanent de la société NOVARC au poste de Présidente de la société TIXO
- Managing Director de NOVARC HOLDING GMBH
- Président de ESP USA
- Membre du Comité d'Éthique
- Director de NOVARC PACIFIC
- Président du Conseil d'administration d'ESP ITALIA
- Geschäftsführer de KOCH CHEMIE
- CEO PB WEL

Madame Marie-Dominique CROULLET, Membre du directoire de NOVARC

- Directeur général de la société SAS GREMAR

Le Directoire vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

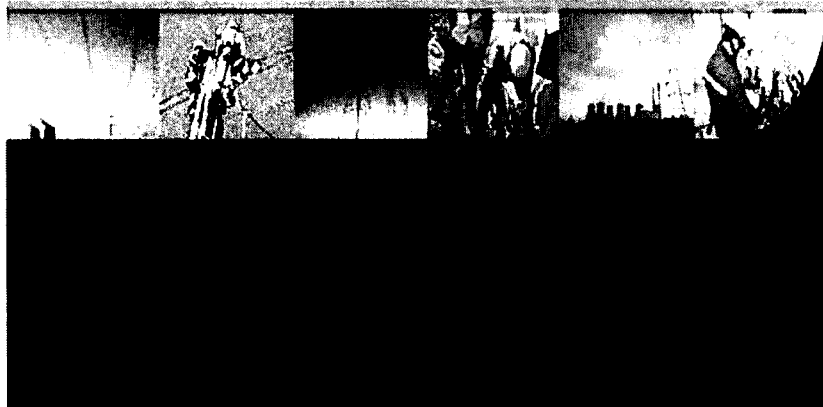
Fait à MALATAVERNE
Le Directoire

ANNEXE
TABLEAUX DES RESULTATS FINANCIERS DU GROUPE DES 5 DERNIERS EXERCICES

Tableau financier	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 905 997,75	3 886 462,50	3 886 462,50	3 886 462,50	3 693 397,53
b) Nombre d'actions émises	256 131	254 850	254 850	254 850	242 190
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	2 042
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires HT	163 255 238	140 571 436	119 165 225	113 368 026	98 885 239
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	17 608 716	14 658 041	11 591 762	12 878 417	10 537 818
c) Impôt sur les bénéfices	3 986 486	3 623 783	3 014 870	3 108 830	2 222 205
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	3 535 494	3 319 638	3 275 617	4 423 713	4 622 718
e) Résultat distribué	128 066	127 425	127 425	127 425	121 095
f) Participation des salariés	176 523	58 118	11 412	132 177	37 129
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	53,08	42,56	34,27	39,21	34,57
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	13,80	13,03	12,85	17,36	19,09
c) Dividende versé à chaque action	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés	835	674	571	554	502
b) Montant de la masse salariale	33 460 154	28 790 128	25 400 552	24 209 490	21 587 377
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	11 888 623	11 547 627	10 466 308	9 682 179	9 058 764

ANNEXE
TABLEAUX DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE NOVARC DES 5 DERNIERS EXERCICES

Tableau financier	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 905 997,75	3 886 462,50	3 886 462,50	3 886 462,50	3 693 397,53
b) Nombre d'actions émises	256 131	254 850	254 850	254 850	242 190
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	2 042
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 552 929	6 396 336,09	5 886 788,26	5 612 821,07	4 990 026,27
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	8 270 566	6 546 069,60	9 018 114,57	5 170 528,87	5 286 656,00
c) Impôt sur les bénéfices	- 92 699	- 436 601,12	- 275 076,00	- 405 555,62	- 181 424,32
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	3 955 164	5 983 350,35	7 395 739,99	4 790 232,58	5 021 816,32
e) Résultat distribué	128 066	127 425	127 425	127 425	124 160
f) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	32,65	27,40	36,47	21,88	22,58
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	15,44	23,48	29,02	18,80	20,74
c) Dividende versé à chaque action	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50
IV – Personnel					
a) Nombre de salariés	10	10	9	8	9
b) Montant de la masse salariale	1 994 902,28	1 791 724,62	1 701 081,36	1 620 477,39	1 570 410,81
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	706 653,16	852 533,16	605 799,47	595 100,62	610 446,08



DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE 2018



Sommaire

1. Le Modèle d'Affaires du Groupe NOVARC

- 1.1 Organisation et gouvernance du groupe NOVARC
- 1.2 Les valeurs du Groupe NOVARC
- 1.3 Les activités des divisions ESP et PSAI
- 1.4 La chaîne de création de valeur du Groupe NOVARC
- 1.5 Stratégies et objectifs du Groupe NOVARC

2. Identification des principaux risques extra-financiers

- 2.1 Les risques environnementaux
- 2.2 Les risques sociaux
- 2.3 Les risques sociétaux

3. Méthodologie du reporting

- 3.1 Contexte réglementaire
- 3.2 Processus d'identification des principaux risques Extra-financiers
- 3.3 Principes de reporting
- 3.4 Processus de collecte des données
- 3.5 Périmètre de reporting

4. Analyse des risques et actions – Mesures de la performance

- 4.1 Les Risques environnementaux
 - 4.1.1 Les Risques liés au changement climatique.
 - 4.1.2 Maîtrise des consommations d'énergie des impacts des activités du groupe sur le changement climatique
 - 4.1.3 Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)
 - 4.1.4 Protection des éco-systèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués
- 4.2 Les Risques sociaux
 - 4.2.1 Santé et sécurité des collaborateurs : la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux
 - 4.2.2 Risques sociaux liés à l'absentéisme
 - 4.2.3 Risques sociaux liés à la gestion des compétences
- 4.3 Les Risques sociétaux
 - 4.3.1 Qualité et sécurité des produits
 - 4.3.2 Service et relations clients

1. LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE NOVARC

1.1 Organisation et gouvernance

Le Groupe NOVARC, fort de ses 835 collaborateurs, aux origines culturelles multiples et aux métiers variés, est depuis plus de 25 ans un acteur majeur sur la scène nationale et internationale dans les domaines de la sécurité certaine des réseaux électriques, de la rénovation de véhicules et industrielle.

Les performances techniques, l'innovation, la qualité, l'écoute client ont permis au Groupe NOVARC de s'imposer et d'être reconnu tant en France qu'à l'international depuis sa création en 1993.

Le Groupe NOVARC appuie sa position sur 48 filiales dont 29 en France et 19 à l'international, réparties en deux divisions.

Depuis 1993, la division ESP (Electrical Safety Products) se construit en accueillant des marques de produits leaders sur le marché de la sécurité électrique. L'agrégation progressive de ces nouvelles marques et de nouveaux moyens industriels permet de disposer d'une offre de produits large et cohérente dans tous les domaines de la sécurité électrique. Parallèlement, la division ESP continue sa démarche d'internationalisation et s'implante sur tous les continents.

Elle apprend ainsi à connaître l'environnement et les besoins locaux pour y développer des solutions spécifiques.

La division PSAI (Produits et Services pour l'Automobile et l'Industrie) intervient depuis 2002 dans les secteurs de l'automobile et de l'industrie et fait constamment évoluer ses produits et ses services en investissant dans l'acquisition d'entreprises performantes et innovantes.

La division ESP du Groupe est organisée en Unités Stratégiques Produits (USP) en charge de concevoir et fabriquer les produits de la division et en Unités Stratégiques Commerces (USC) en charge de promouvoir et de commercialiser les produits de la division en France et à l'Export.

Pour accompagner ses filiales dans leur développement, NOVARC propose des compétences fortes et structurantes :

- Une Direction des Ressources humaines
- Une Direction financière
- Une Direction du contrôle de gestion
- Une Direction de la comptabilité
- Une Direction juridique
- Une Direction des systèmes d'information.

Les Fondateurs du Groupe NOVARC se sont engagés envers les Investisseurs financiers de NOVARC à s'inscrire dans une démarche de progrès pour que les sociétés du Groupe NOVARC exercent leurs activités dans des conditions conciliant intérêt économique et responsabilité sociétale et à prendre en compte dans leurs investissements et dans le suivi de leurs actions des critères environnementaux, sociaux, sociétaux et de bonne gouvernance (Critères ESG).

Le comité de pilotage de la RSE au sein du Groupe NOVARC est rattaché à la Direction juridique.

La gouvernance bicéphale du Groupe NOVARC est assurée par le Directoire et le Conseil de surveillance lui-même doté de plusieurs comités (Comité stratégique produits/commerce, Comité d'audit, Comité des rémunérations, Comité d'éthique, Comité digital).

1.2 Les valeurs du groupe NOVARC

→ Le développement de NOVARC s'appuie sur un socle de valeurs essentielles. Son nom scelle deux ambitions fondatrices :

Le «**NOV**» (INNOVATION) et l'**ARC** (L'ARCHE)

- L'innovation, c'est l'ambition de toujours proposer à nos clients des solutions originales et performantes. C'est la garantie pour eux de travailler avec des outils et des produits qui progressent au même rythme que leurs besoins.
- L'Arc, c'est la voûte qui nous unit ; nous, nos équipes et surtout nos clients. C'est l'ambition de se dire qu' ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN...



→ Le fonds de dotation « **NOVARC FOUNDATION** » a été créé le 7 août 2017 afin de permettre au groupe NOVARC en croissance continue de s'impliquer dans des projets à vocation humanitaire.

Ce projet instillé par Frédéric CROULLET, fondateur du Groupe NOVARC, a été pleinement approuvé par l'ensemble des actionnaires et partenaires.

NOVARC FOUNDATION participe notamment aux programmes d'électrification du continent africain.

NOVARC FOUNDATION apporte également son soutien financier aux projets internes portés par les salariés du groupe eux-mêmes impliqués dans des œuvres à caractère humanitaire.

NOVARC FOUNDATION incarne l'esprit de générosité du groupe NOVARC alliant utilement croissance et partage.

→ Actionnariat salarié : Fonds commun de placement d'entreprise : « **FCPE NOVARC** »

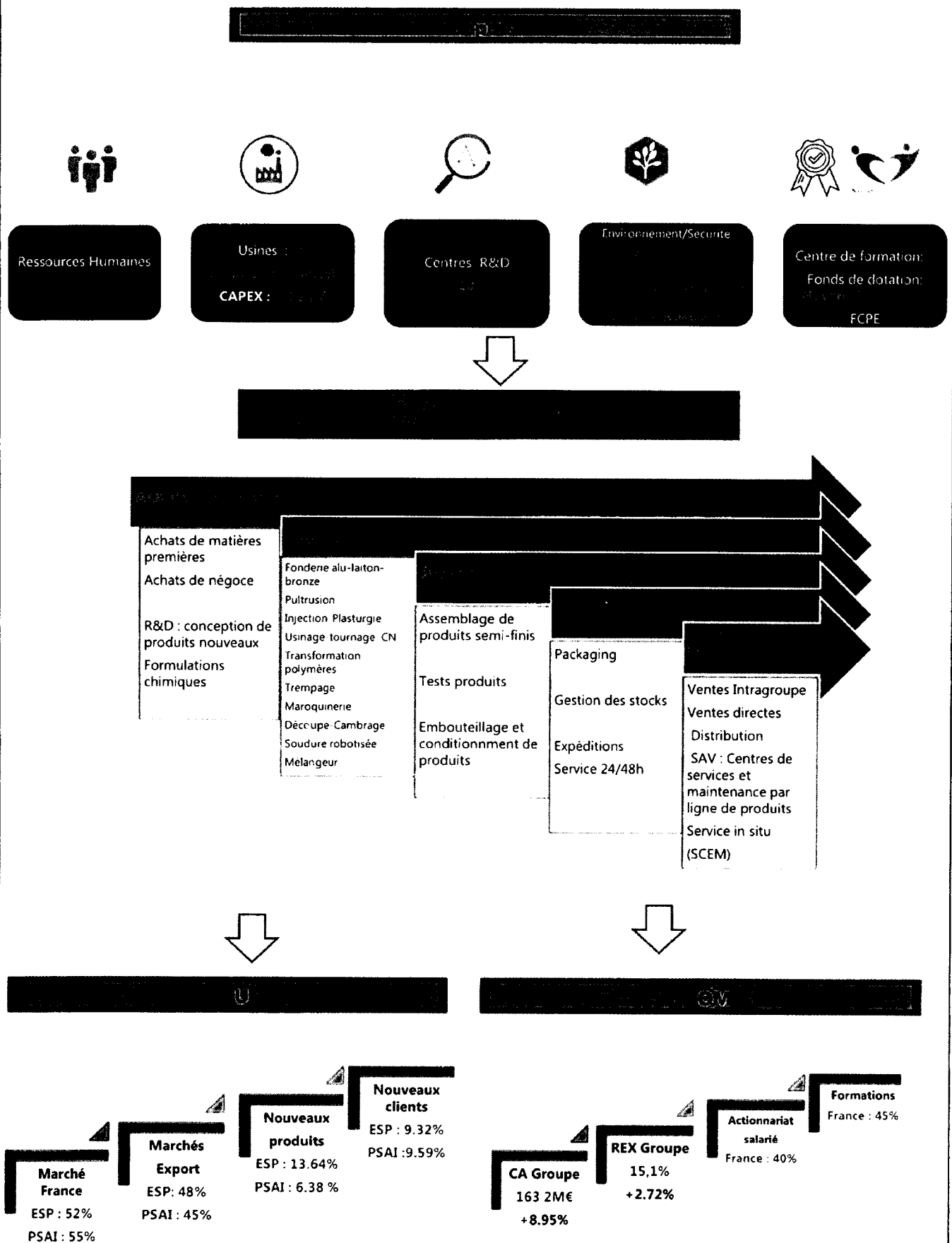
Pour les collaborateurs qui souhaitent faire fructifier leur patrimoine à travers leur travail et profiter des performances du Groupe, NOVARC a ouvert son capital à ses collaborateurs au travers d'un FCPE. 40% des salariés sont à ce jour actionnaires en France.

1.3 Les activités des divisions ESP et PSAI

Division	Activités
Activité	Fabrication d'équipements de sécurité pour l'exploitation de lignes électriques de basse, moyenne et haute-tension.
Chiffre d'affaires 2018	92,4 M€
Effectif 2018	492
Domaines d'activité	Production électrique, Transport, Distribution, éclairage public, Industries Oil & Gaz, Traction électrique, Sécurité civile, Mobilité électrique, ferroviaire, pompiers.
Process industriels	Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection, Plasturgie, Usinage-tournage CN, Transformation des polymères, Trempage, Maroquinerie.

Division	Activités
Activité	Production et commercialisation de produits d'entretien et de matériels pour la rénovation automobile et industrielle.
Chiffre d'affaires 2018	72,3M€
Effectif 2018	343
Domaines d'activité	Constructeurs, Garages, Carrossiers, Carrossiers Aménageurs, Stations lavage, Collectivités, Concessions, Industrie, Distributeurs, Pompiers, Agriculteurs, Hôtellerie / Restauration.
Process industriels	Formulation chimique, soudure robotisée alu & acier, embouteillage & conditionnement, découpe & cambrage ,assembleur & mélangeur, chimie de spécialité, logistique 24/48h.

1.4 La chaîne de création de valeur du Groupe NOVARC



1.5 Stratégies et Objectifs du Groupe NOVARC

Depuis 1993, notre Groupe ne cesse de se consolider.

Dans le Groupe NOVARC, c'est au travers de nos relations avec nos parties prenantes que nous développons nos connaissances, que nous transformons le Groupe et que nous réalisons nos ambitions.

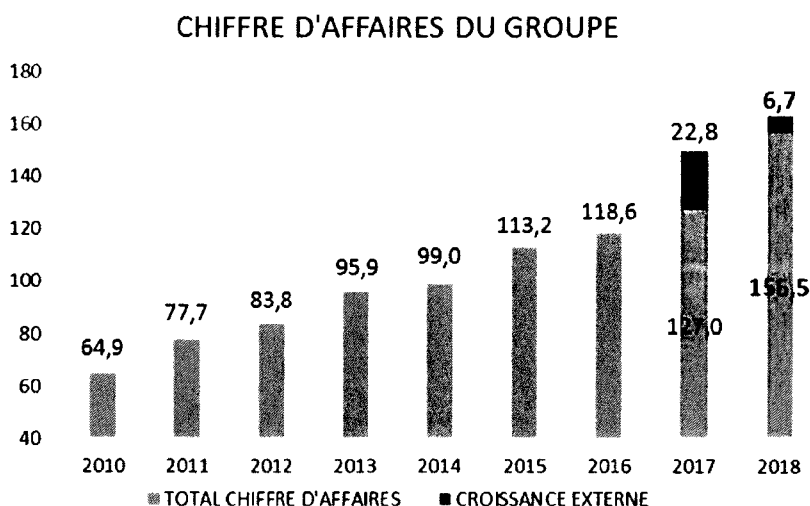
Deux d'entre elles sont particulièrement essentielles à notre succès :

Nos collaborateurs : Notre management se veut bienveillant, fondé sur la responsabilité et le développement des compétences de chacun. Le dialogue est permanent, marqué par des rendez-vous d'échanges réguliers : les entretiens individuels.

Nos clients : Dès la conception des produits, leur satisfaction est centrale dans nos préoccupations. Avec nos produits, nous répondons à leurs besoins, dans toute leur diversité. Le Groupe s'est fixé comme objectif d'être à l'écoute de ses clients en leur offrant des produits conçus et adaptés à leurs besoins ainsi qu'un SAV et un Service in Situ situés au plus près du client.

Avec un nouveau jalon – **le CAP 2020** - les collaborateurs se sont fixés un objectif commun et ambitieux : dépasser les 200 millions de chiffre d'affaires fin 2020.

Le chiffre d'affaires du Groupe a crû de 44% en 2 ans dont 13% de croissance organique.



Pour y parvenir, NOVARC s'est fixé l'atteinte **des objectifs suivants** :

→ 15% De NOUVEAUX PRODUITS

Parce que l'environnement évolue, les besoins de nos clients se modifient constamment. Notre offre produit doit naturellement s'adapter à cette logique. C'est dans cet esprit que nos collaborateurs se «challengent» tous les jours pour constamment revisiter leur portefeuille Produits.

Afin de chiffrer cette ambition et pour garantir à nos clients un accès constant à l'innovation, nous avons pour objectif de réaliser notre Chiffre d'affaires avec 15% de nouveaux produits.

Le pourcentage de nouveaux clients au 31/12/2018 par division est le suivant :

ESP	13.64%
PSAI	6.38%

→ 15% De NOUVEAUX CLIENTS

En tant que leader sur nos marchés, nous devons vérifier que nous emmenons avec nous de nouveaux clients.

Réussir à intégrer 15% de NOUVEAUX CLIENTS, c'est nous animer tous les jours pour inventer de nouvelles façons de vendre et vérifier que notre offre reste performante.

Le pourcentage de nouveaux clients au 31/12/2018 par division est le suivant :

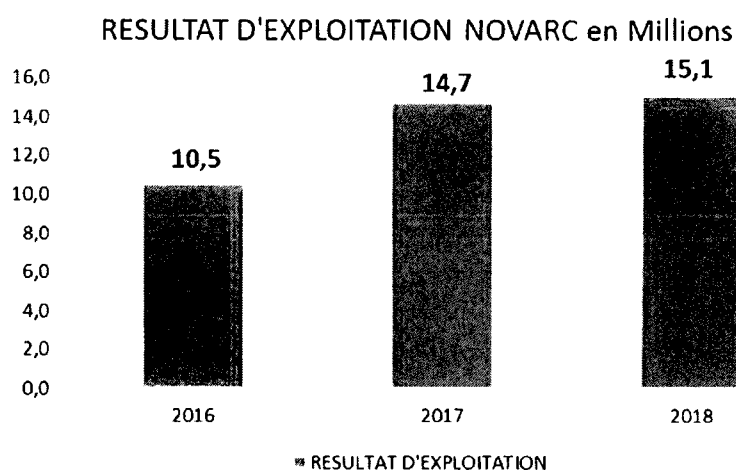
ESP	9.32%
PSAI	9.59%

→ 15% De REX

Une entreprise en bonne santé est d'abord une entreprise qui crée de la richesse.

L'indicateur qui définit facilement cette création de valeur est le RÉSULTAT d'EXPLOITATION (Résultat courant avant impôts). Afin de garantir notre capacité à nous développer (en produits, en commerce, en industrie), nous ambitionnons un REX annuel de 15%.

Le REX a crû de 44% en 2 ans pour dépasser l'objectif fixé au 31 décembre 2018.



2.IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

L'entrée en vigueur du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, visant à appliquer de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations non financières par certaines grandes entreprises et certains groupes d'entreprises a fait évoluer cette année l'exercice de reporting extra-financier. Tenu désormais de publier une Déclaration de Performance Extra-Financière, le Groupe a réalisé l'analyse de ses enjeux au travers d'une approche par les risques tel qu'exigé.

Ainsi, afin de réaliser cette analyse, le Groupe a mobilisé les représentants de l'ensemble de ses activités pour identifier les risques associés à ses divisions : PSAI et ESP.

2.1 Risques environnementaux	Changement climatique	Exposition des sites aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendie/Inondations/tempêtes)
		Impact des activités sur le changement climatique
	Raréfaction des ressources	Approvisionnement des matières premières (Eau - Alu-Acier Produits issus des terres rares)
	Protection des écosystèmes/Economie circulaire	Impacts environnementaux (air, eau, sols, déchets) liés aux produits distribués
2.2 Risques sociaux	Santé et Sécurité	Accidents du travail – Maladies professionnelles – Risques psycho-sociaux
		Absentéisme
	Gestion des compétences	Attraction et rétention des talents
		Croissance du Groupe - Risques de transformation des métiers
2.3 Risques sociétaux	Sécurité des utilisateurs	Risque lié à l'évolution des normes
	Qualité des produits	Services et relation clients

3.METHODOLOGIE DU REPORTING

3.1 Contexte réglementaire

Conformément à l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et au décret n° 2017-1265 du 9 août 2017, le Groupe NOVARC met en place la Déclaration de Performance Extra-Financière (« DPEF »). Ces nouvelles dispositions conduisent à présenter des informations sur les thématiques répondant aux principaux risques extra-financiers pour le Groupe.

3.2 Processus d'identification des principaux risques Extra-financiers

L'identification et la synthèse des risques principaux, au regard des attendus de la DPEF, a été réalisée de manière collaborative, sous la supervision de la Direction juridique, par le Comité de pilotage RSE avec les représentants de différents départements et les responsables en charge des sujets entrant dans le champ de la déclaration de performance extra-financière et notamment des conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Afin de prioriser les risques extra-financiers préalablement identifiés lors de groupes de travail, une matrice d'évaluation a été formalisée pour chaque division (PSAI et ESP), permettant ainsi à l'ensemble des filiales de production et de commercialisation incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2018 d'évaluer les niveaux de risques par probabilité et par gravité de l'impact.

Le Groupe a par ailleurs pris en considération les informations listées au III. de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. Certaines thématiques n'ont pas été identifiées comme des risques principaux pertinents au regard des activités du Groupe et des attentes connues de ses parties prenantes, notamment celles relatives à l'alimentation (le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable).

Cette liste de risques a été revue et validée par le Comité de pilotage RSE du Groupe NOVARC.

3.3 Principes de reporting

Ces travaux ont permis d'identifier une liste de 10 principaux risques extra-financiers qui s'inscrivent dans les trois domaines suivants : social, sociétal et environnemental.

Des politiques, des procédures ainsi que le résultat de ces procédures incluant des indicateurs de performance ont été déterminés.

Certains risques ne présentent pas encore de politiques et d'indicateurs de suivi car notre démarche est en cours de mise en place mais ils seront présentés dans le cadre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

3.4 Processus de collecte des données

Les indicateurs du reporting social sont directement extraits du bilan social, à l'exception des indicateurs liés à la formation et aux accords collectifs qui ont été collectés dans les entités.

Les indicateurs du reporting environnemental ont été collectés dans les entités selon le **Protocole de reporting du groupe**.

L'objectif de ce protocole est de décrire les principes généraux et l'organisation du reporting, les indicateurs suivis par le Groupe ainsi que la manière de les calculer.

Ce document a pour vocation de servir de guide à tous les acteurs du reporting afin de favoriser la cohérence et la comparabilité des données. Il est disponible sur demande auprès de la Direction juridique pour les lecteurs du rapport annuel.

Il peut être amené à évoluer dans le temps en fonction des changements de périmètre, d'indicateurs, des retours d'expérience des sites et des conclusions du vérificateur indépendant.

Selon le référentiel Groupe, nous apportons les précisions suivantes :

- Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suites à des événements climatiques extrêmes correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.
- Le reporting des consommations d'énergie est établi sur la base des factures de fournisseurs ou des relevés de compteurs internes. Si les données réelles ne sont pas disponibles sur une période de 365 jours et si la consommation est linéaire au cours de l'année, une estimation est réalisée au prorata temporis.
- Les consommations d'eau sont susceptibles d'être reportées sur une année glissante.
- Les facteurs d'émission de la base carbone sont utilisés dans le calcul des émissions de gaz à effet de serre.
- Taux de fréquence = (Nombre d'accidents du travail avec arrêt/heures d'exposition aux risques) x 1 000 000
- Taux de gravité = (Nombre de jours d'incapacité temporaire/heures travaillées) x1000
- Taux d'absentéisme = Heures d'absence (maladie, arrêt de travail, maladies professionnelles, absences longues durées) / heures d'activité avant absence
- Dimensions de la diversité = Le Bilan social intègre 3 grandes dimensions de la diversité : égalité professionnelle (genre), âge, handicap.

L'ensemble des données a été consolidé par le Directoire.

3.5 Périmètre de reporting

3.5.1 Reporting environnemental

Ont été exclues du reporting environnemental les filiales étrangères du Groupe qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe ainsi que les filiales qui ne font pas partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe.

L'exclusion des filiales étrangères est justifiée du fait de leur entrée très récente dans le Groupe et de l'absence de mise en place cette première année d'un reporting environnemental intégré.

Elles seront intégrées dans le reporting environnemental de l'exercice 2019.

L'effectif de ces filiales représente 18,56% de la masse salariale du Groupe et le chiffre d'affaires de ces filiales représente 22,92% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

En conséquence, le reporting environnemental du Groupe concerne 81,44% de la masse salariale du Groupe et 77,08% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe à l'exception des risques concernant la protection des éco-systèmes et de l'économie circulaire. L'analyse de ces risques est limitée aux filiales

françaises du Groupe certifiées ISO 14001 qui représentent 47,88% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les indicateurs concernant les risques liés à la protection des éco-systèmes, à l'économie circulaire et à leurs impacts environnementaux sont en cours de construction dans les filiales exclues du périmètre et seront disponibles au titre de l'exercice 2019.

3.5.2 Reporting social et sociétal

Ont été exclues du reporting social et sociétal, les filiales françaises et étrangères du Groupe qui font partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe mais qui ne figurent pas dans le bilan social du Groupe ainsi que les filiales qui ne font pas partie du périmètre de consolidation des comptes consolidés du Groupe.

Le Bilan social du Groupe est établi à partir des données sociales du logiciel SIRH qui n'est pas encore implanté dans les filiales récemment acquises en France par le Groupe ainsi que dans les filiales étrangères du fait de l'absence de corrélation et de comparabilité des données sociales en droit social français et en droit social local.

Le Logiciel SIRH sera progressivement déployé dans les filiales françaises qui ont rejoint le Groupe au cours des deux derniers exercices.

Les indicateurs sociaux retenus pour l'établissement de la DPEF seront mis en place dans les filiales étrangères au cours de l'exercice 2019.

L'effectif total du Groupe est de 835 collaborateurs.

Les indicateurs sociaux de la DEPF représentent 76.65% de l'effectif du Groupe.

Les indicateurs sociétaux sont en cours de construction et seront disponibles au titre de l'exercice 2019.

4. ANALYSE DES RISQUES ET ACTIONS – MESURE DE LA PERFORMANCE

4.1 LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

4.1.1 Les risques liés au changement climatique

Le changement climatique est susceptible d'exposer les différents sites industriels du Groupe aux phénomènes climatiques extrêmes (Incendie/Inondations/tempêtes).

Est considéré comme événement climatique extrême tout incident accidentel dont la cause est externe à l'activité de NOVARC, se produisant sur un site industriel mettant en jeu des produits et ou procédés dangereux et ayant des conséquences immédiates graves pour l'environnement, les biens, le personnel et les riverains, tels que les incendies, les inondations et les tempêtes.

Les phénomènes climatiques extrêmes auxquels certains sites pourraient être exposés sont principalement les incendies.

- **Politique & Actions :**

En collaboration avec la compagnie d'assurance qui assure les risques en matière de responsabilité environnementale et les risques en matière d'incendie dans le cadre de la police « tous risques sauf » du Groupe, NOVARC a mis en place par site industriel un plan d'actions et de prévention des risques d'incendie et de malveillance (PAP).

- **Mesure de la performance :**

Les coûts à comptabiliser sont relatifs à la remise en état du site afin d'atteindre le niveau de qualité et de production avant l'incident et correspondent aux relevés de sinistres de l'assureur.

Les coûts liés aux réparations ou réhabilitations nécessaires suites à des événements climatiques extrêmes s'élèvent à **0 euro en 2018** en l'absence de sinistre.

4.1.2 Maîtrise des consommations d'énergie des impacts des activités du groupe sur le changement climatique

- De par ses valeurs, NOVARC entend maîtriser ses consommations d'énergie dans le cadre de ses process de fabrication (Fonderie alu-laiton-bronze, Pultrusion, Injection-Plasturgie, Usinage-tournage CN, Transformation polymères, Trempage, Découpe-Cambrage, Soudure robotisée) pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et son impact sur le changement climatique.

Politique & Actions :

Depuis 5 ans NOVARC a lourdement investi dans des bâtiments industriels neufs répondant aux dernières normes environnementales.

NOVARC renouvelle régulièrement son parc de machines de production.

Les véhicules professionnels du Groupe font l'objet de contrats de leasing et sont renouvelés au maximum tous les 3 ans.

En 2018 NOVARC a investi dans un nouveau pôle fonderie répondant aux dernières normes environnementales.

Les filiales de NOVARC privilégient des énergies moins polluantes (électricité, gaz) pour la fabrication de leurs produits.

Mesure de la performance :

- 5 sites en France certifiés ISO 14001 représentant 47.88 % du CA du Groupe.
- 12 filiales françaises sont hébergées dans des usines nouvellement construites répondant aux dernières normes environnementales.
- 3 ans d'âge moyen du parc véhicules en leasing.
- Consommations d'énergie :

Indicateur	Division	2017	2018	Variation N/N-1
Consommation de gaz naturel en kWh	ESP	2 310 955	2 472 657	7,0 %
	PSAI	835 206	1 223 978	46,5 %
	Total	3 146 161	3 696 635	17,50%
Consommation de fuel en litres	ESP	48 343	58 237	20,5 %
	PSAI	-	-	
	Total	48 343	58 237	20,47%
Consommation électrique en kWh	ESP	3 615 611	3 727 305	3,09%
	PSAI	1 552 754	1 435 623	-7,54%
	Total	5 168 365	5 162 928	-0,1 %

- Scope 1 & 2 : Les émissions directes et indirectes (consommation en gaz, électricité, fioul,) s'élèvent en 2018 à 1091 tonnes équivalent CO₂ (contre 971 en 2017).

L'indicateur de consommation de carburant est relevé dans chaque filiale mais les unités de suivi ne sont pas identiques. Une harmonisation sera effectuée au cours de l'exercice 2019 pour intégrer cet indicateur de performance.

4.1.3 Les risques liés à la raréfaction des ressources (matières premières)

• **Politique & Actions**

Les matières premières utilisées dans la fabrication de produits du Groupe sont essentiellement l'acier, l'aluminium, les métaux issus des terres rares pour l'électronique, le cuir, le latex, le plastique ainsi que l'eau pour les produits de rénovation.

Une raréfaction de certaines matières premières liée à leur surexploitation ou à des risques d'instabilités politiques engendrerait une augmentation de leur prix, impactant la création de valeur du Groupe.

Des actions sont menées en vue de maîtriser l'exposition au risque matière en démultipliant les sources d'approvisionnement.

Des mesures de réduction de la consommation des ressources ont été mises en place. Par exemple, la réutilisation des chutes d'aluminium en fonderie, l'utilisation de l'eau en circuit fermé pour l'usinage, le recyclage des produits plastique et des chutes de matières premières, le développement de produits de nettoyage sans eau.

Mesure de la performance :

Consommation en eau	2 017	2 018	Variation
	17 994	21 326	18,5 %
	4 715	7 216	53,04%
	22 709	28 542	25,69%

La forte augmentation de la consommation d'eau en 2018 dans la division PSAI s'explique par une fuite d'eau accidentelle importante intervenue au cours de l'exercice sur l'un des sites de la division.

Des indicateurs concernant l'évaluation de la performance de l'utilisation des matières premières seront mis en place au cours de l'exercice 2019.

4.1.4 Protection des éco-systèmes : Impacts environnementaux : air, eau, sols, déchets liés aux produits distribués

De par ses valeurs le Groupe NOVARC, entend respecter la réglementation en matière de protection de l'environnement.

- **Politique & Actions**

Les différentes activités industrielles de production des produits du Groupe sont susceptibles de polluer les sols et l'eau par le rejet accidentel dans le sol ou dans les nappes phréatiques des huiles de production ou des produits dangereux stockés.

Les filiales industrielles et les filiales certifiées ISO 14001 ont mis en place des mesures de prévention visant à éviter ces risques de pollution.

4 sites industriels du Groupe NOVARC sont classés suivant la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Des contrats d'enlèvement des déchets de matières premières et des huiles de production sont conclus avec des prestataires externes sur tous les sites industriels

Les produits dangereux sont stockés sur des bacs de rétention pour éviter la pollution accidentelle des sols ou de l'eau.

Lors des opérations d'acquisitions de filiales, NOVARC conduit systématiquement un audit environnemental de la cible concernant les rejets dans l'eau et dans les sols.

Mesure de la performance :

5 sites certifiés ISO 14001 en France qui représentent 47,88% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

0 Mise en demeure sur les sites classés ICPE du groupe NOVARC en France.

0 Accident ayant nécessité une déclaration d'accident pour laquelle la responsabilité de NOVARC est engagé en matière de pollution.

Des indicateurs de performance concernant la quantité de déchets valorisés figureront dans la déclaration de performance extra- financière 2019.

4.2 LES RISQUES SOCIAUX

4.2.1 Santé et sécurité des collaborateurs : la maîtrise des risques liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles et aux risques psycho-sociaux

- **Politique & Actions**

L'enjeu de NOVARC est de protéger la santé et la sécurité de ses collaborateurs qui nécessite une vigilance de tous les instants.

NOVARC met à disposition de ses collaborateurs des moyens techniques pour travailler en sécurité grâce aux machines, matériels et équipements qui font l'objet de contrôles périodiques obligatoires ainsi que les EPI requis.

19 responsables QHS dans le Groupe sont en charge d'évaluer les risques professionnels liés aux accidents du travail, aux maladies professionnelles ainsi qu'aux risques psycho-sociaux et de mettre en application les mesures de prévention figurant dans les documents uniques des différents sites.

Des actions de prévention par le biais de formation sont régulièrement mises en place sur les différents sites.

Les nouveaux embauchés bénéficient d'une sensibilisation aux règles de sécurité lors de leur prise de fonction dans le cadre de leur parcours d'intégration.

Sur les 2 sites les plus concernés par les accidents du travail, une cotation par service a été mise en place pour mesurer les accidents du travail et les maladies professionnelles. Des points hebdomadaires sont effectués par les Directeurs de site et responsables QHS avec leurs équipes.

Un audit sur les risques psycho-sociaux a été réalisé dans l'une des filiales la plus impactée, par un organisme extérieur.

Mesure de la performance :

En 2018, 23 accidents du travail avec arrêt et 5 accidents de trajet ont eu lieu : ils concernent 9 sites. Le taux de fréquence est de 20.51 (15,13 en 2017), le taux de gravité est de 0,84 (0,97 en 2017).

Deux sites représentent 50% des accidents du travail.

Les actions correctives suivantes ont été mises en place sur ces 2 sites : ces chantiers sont devenus prioritaires pour l'exercice 2019 :

- Analyse systématique des causes de tous les AT par la responsable QSE et le CHSCT après l'AT ;
- Revue des AT lors de chaque réunion CHSCT ;
- Revue du document unique 2 fois par an avec mise à jour des nouveaux risques.

4.2.2 Risques sociaux liés à l'absentéisme

- **Politiques et actions**

Comme toutes les entreprises du secteur privé, NOVARC est impacté par le taux d'absentéisme, facteur de baisse de la productivité et de la valeur ajoutée et l'un des enjeux forts du Groupe est de le réduire.

En France, l'absentéisme est en légère hausse dans le secteur privé d'après la nouvelle édition du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale, publiée le 6 septembre 2018. Ce taux est passé de 4,59 % en 2016 à 4,72 % en 2017, soit une augmentation de 2,83%.

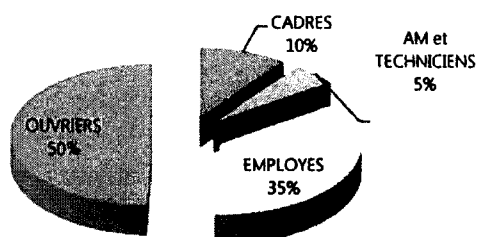
Mesure de la performance :

Le taux d'absentéisme groupe est de 5,11% au 31/12/2018 contre 4,85% au 31/12/2017.

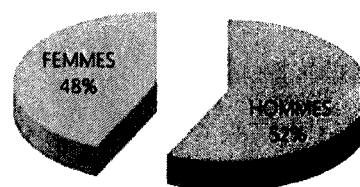
9 filiales sur 24 sont au-dessus du taux d'absentéisme moyen du Groupe et du taux moyen du baromètre Ayming-AG2R La Mondiale. Certains sites ont des taux élevés qui s'expliquent par des absences de longue durée.

La répartition des absences se décompose comme suit :

REPARTITION DES ABS PAR STATUT



REPARTITION DES ABS PAR SEXE



	Homme	Femme	TOTAL	REPARTITION
Moins de 1 an	317	108	425	4,14%
Entre 1 à 4 ans	1397	1882	3279	31,92%
Entre 5 à 9 ans	1395	1053	2448	23,83%
Entre 10 à 14 ans	488	441	929	9,04%
Entre 15 à 19 ans	1064	312	1376	13,40%
Entre 20 à 24 ans	606	242	848	8,26%
Entre 25 à 29 ans	84	181	265	2,58%
Entre 30 à 34 ans	392	94	486	4,73%
Entre 35 à 39 ans	84	117	201	1,96%
Plus de 39 ans	14	0	14	0,14%
TOTAL	5841	4430	10271	100,00%

Des plans d'actions ont été mis en place dans les 9 filiales concernées avec pour objectif en 2019 de ramener le taux d'absentéisme au niveau de la moyenne nationale :

- Sensibilisation et formation du personnel aux gestes et postures pour lutter contre les TMS et à la gestion du stress par des organismes externes avec l'appui de la médecine du travail ;
- Analyse systématique des causes de tous les AT par la responsable QSE et le CHSCT après l'AT ; Revue des AT lors de chaque réunion CHSCT ;
- Revue du document unique 2 fois par an avec mise à jour des nouveaux risques ;
- Création d'événements sociaux divers pour renforcer la cohésion d'équipes ;
- Former les managers de proximité à la gestion des conflits ;
- Mise en place d'un entretien systématique à chaque retour d'absentéisme.

4.2.3 Risques sociaux liés à la Gestion des compétences :

- **Les risques liés à l'attraction et à la rétention des talents**

- **Politique & Actions**

L'un des enjeux capitaux de notre Groupe est de recruter des talents hommes et femmes en adéquation avec sa forte croissance et de maîtriser leur attraction et leur rétention.

Le Groupe a recruté en 2017 une Responsable du recrutement afin d'accompagner les filiales dans leurs embauches et mettre en place un processus de recrutement performant.

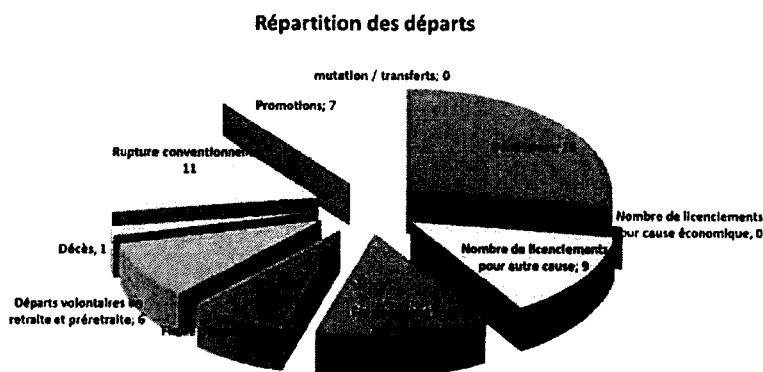
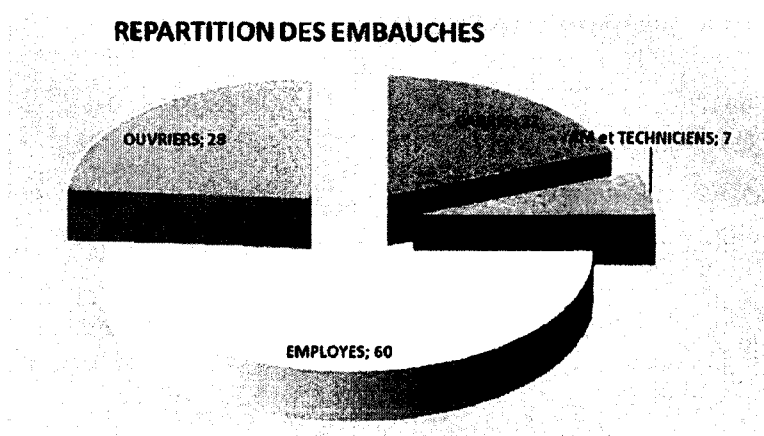
Une Responsable Gestion des carrières accompagne les collaborateurs du Groupe pour favoriser leur mobilité interne.

Pour attirer les talents, notre Groupe met en œuvre une politique de rémunération incitative.

En matière de dialogue social, la Direction de NOVARC a pris l'engagement fort de la redistribution d'une partie des résultats obtenus au travers de la conclusion d'accords d'intéressement par toutes les filiales du Groupe.

Mesures de la performance :

Effectif du Périmètre au 31/12/2018 :



Au 31/12/2018, le groupe compte 640 salariés en France contre 594 salariés au 31/12/2017, soit une hausse de 46, dont 11 dans la filiale nouvellement intégrée dans le Groupe.

En 2018 le nombre d'embauches en CDI est de 95 dont 11 liées à l'intégration de la nouvelle filiale contre 85 en 2017.

A noter que la répartition des embauches est de 50% dans la division ESP et 50% dans la division PSAI.

59 départs (hors mutations) ont eu lieu en 2018 contre 76 en 2017 soit un taux de 9,93% en 2018 contre 12,79%.

La Responsable du recrutement a collaboré au recrutement direct de 12 cadres.

100% des collaborateurs des filiales françaises qui font partie du Périmètre bénéficient des dispositions d'un accord d'intéressement conclu avec leur entreprise.

Des indicateurs de performance en matière de recrutement pourront être précisés à compter de l'exercice 2019.

- **Les risques liés à l'adéquation des compétences face à la croissance du Groupe et à l'évolution des métiers.**
- **Politique & Actions**

Le Groupe s'est fortement internationalisé au cours de ces dernières années : les collaborateurs à l'étranger représentent 19% de l'effectif total.

L'objectif de NOVARC est de favoriser la communication ainsi que la mobilité des collaborateurs au sein du Groupe.

Pour ce faire, NOVARC, au travers de son Ecole de formation interne ESP ACADEMY a mis en place des formations en anglais.

En 2018, la Direction RH a créé le poste de Responsable de formation et a promu l'une de ses collaboratrices à cette fonction avec pour objectif de rationaliser et d'optimiser la politique de formation du Groupe à partir de 2019.

Au cours de l'année 2018, la Responsable de formation a effectué des visites sur tous les sites pour former et faire adhérer les Directeurs généraux des filiales à la politique formation groupe.

Une analyse stratégique par site a commencé au cours de l'exercice 2018 et sera finalisée en 2019. L'objectif est de traduire les orientations stratégiques de la formation en fonction de la pyramide des âges, de l'ancienneté des collaborateurs, de l'évolution des postes et des métiers, des effectifs et des difficultés de recrutement sur des métiers en tension. (Régleur/Opérateur sur centres et tours CN, soudeur, fondeur, plasturgie, commerciaux etc...).

Ces métiers en tension sont liés aux bassins d'emploi dans lesquels sont situées certaines filiales.

Une politique de formation sur site d'apprentis ou de jeunes intérimaires a été mise en place par les filiales concernées.

Des formations à certains métiers seront dispensées par notre école de formation interne à partir de 2020.

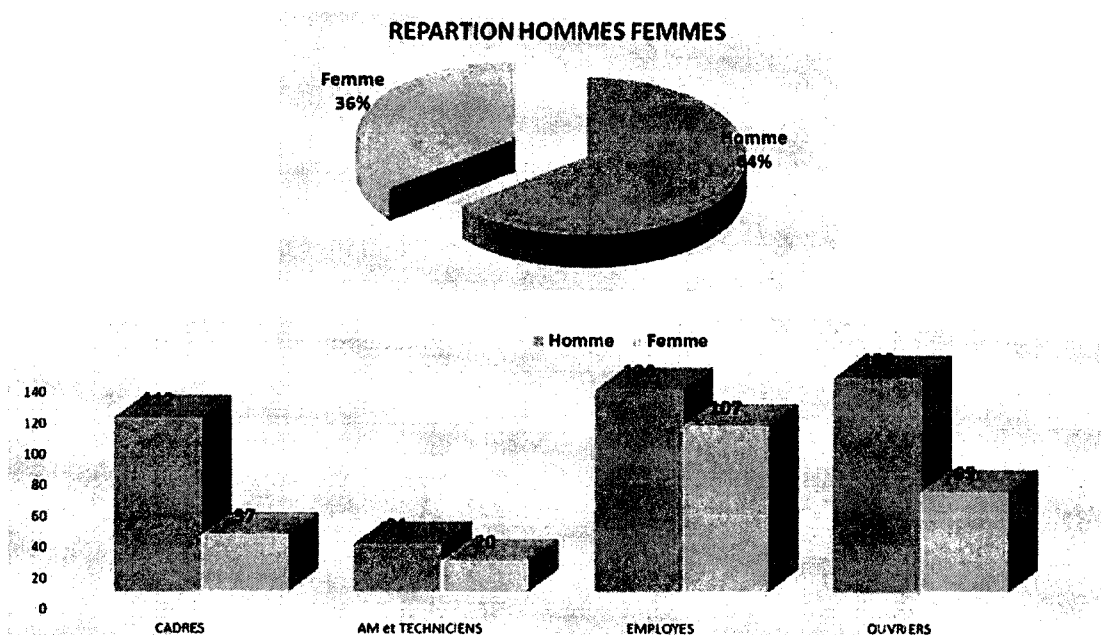
Les résultats seront intégrés dans la déclaration de performance extra-financière de l'exercice 2019 et 2020.

En matière de lutte contre les discriminations et de promotion des diversités, notre Groupe tend à réduire les disparités de répartition entre les hommes et les femmes suivant les catégories socio-professionnelles.

En matière de mesures prises en faveur des personnes handicapées, notre Groupe a pris des mesures pour leur embauche, le recours aux services de sociétés employant des personnes handicapées (CAT ou ESAT), ou le versement de contributions à l'AGEFIPH.

Mesure de la performance :

- Nombre de collaborateurs formés en anglais : 19
- Nombre de collaborateurs inscrits aux formations en anglais pour 2019 : 80
- 45% des salariés ont participé à une formation au cours de l'exercice 2018 contre 49% en 2017.
- Les mesures résultant de l'analyse stratégique de la politique de formation seront mises en place au cours de l'exercice 2019.
- Répartition Hommes/Femmes :



La proportion entre les hommes et les femmes est identique à celle de 2017 (36%-64%).

Le rééquilibrage entre les hommes et les femmes s'avère difficile sur certains postes de cadres et d'ouvriers du fait de la technicité des métiers des différents sites.

La répartition entre les hommes et les femmes cadres en 2017 était de 110 contre 32 et de 129 contre 65 entre les hommes et les femmes ouvriers.

-Salariés en situation de handicap :

Effectif moyen de l'année	626,26
Nombre de travailleurs handicapés	19,25
Part de travailleurs H. sur l'effectif	3,07%

Le nombre de salariés handicapés est identique à celui de 2017. Du fait que l'effectif du Périmètre est passé de 594 à 640 collaborateurs entre 2017 et 2018, le taux d'embauche de salariés handicapés est passé de 3.44% à 3.07%.

Un indicateur plus précis de performance tenant compte de l'effectif de chaque filiale supérieur ou inférieur à 20 salariés ainsi que de la sous-traitance réalisée auprès d'organismes employant des personnes handicapées sera mis en place en 2019.

4.3 LES RISQUES SOCIETAUX

4.3.1 Qualité et sécurité des produits : les risques liés à l'évolution des normes et à la conformité des produits

- **Politique & Actions**

NOVARC conçoit et commercialise des produits de sécurité électrique et des produits chimiques qui doivent être conformes à de nombreuses normes.

La réputation du Groupe NOVARC est fondée sur la qualité et la conformité de ses produits.

La réglementation étant en perpétuelle évolution, NOVARC a recruté un Responsable de la veille réglementaire au sein de la division ESP qui suit l'évolution des normes de la division en vue d'anticiper l'adaptation des produits afin de garantir aux utilisateurs des produits conformes.

Avant la phase de commercialisation, les produits du Groupe NOVARC sont soumis à des tests de conformité dans ses propres laboratoires.

Au sein de la division PSAI, chaque Responsable QHS est en charge de la veille réglementaire concernant la réglementation sur les produits chimiques et le règlement REACH.

Chaque produit chimique doit faire l'objet de la rédaction d'une fiche de données de sécurité accessible aux utilisateurs.

13 filiales du Groupe en France représentant 78.33% du CA total du Groupe ont mis en place un système d'amélioration continue et sont certifiées ISO 9001-2015.

Dans ce cadre, Les 19 Responsables QHS de ces filiales sont également en charge du contrôle qualité et de la conformité des produits du Groupe.

Mesure de la performance :

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place un indicateur de performance des produits non conformes, pour certaines en volume et pour d'autres en pourcentage.

Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateur de non conformité au cours de l'exercice 2018.

En conséquence, la mesure de performance de l'indicateur de non-conformité du Groupe ne peut pas être établie pour l'exercice 2018.

Il sera communiqué au titre de l'exercice 2019 après l'harmonisation des données.

4.3.2 Services et relations clients

- **Politique & actions**

Au-delà de la commercialisation d'un produit, le Groupe NOVARC entend accompagner ses clients et assurer un service après-vente de qualité.

La division ESP a mis en place un Service Contrôle et Maintenance (SCM) concernant 8 familles de produits, accessible depuis son site internet, ainsi qu'une offre de contrôle périodique des matériels

de sécurité in situ afin de permettre à ses clients de maintenir son parc de matériels de sécurité en parfait état de fonctionnement et de conformité.

Les 13 filiales du Groupe en France, représentant 78.33% du CA total du Groupe certifiées ISO 9001-2015, ont mis en place un système d'amélioration continue orienté client ainsi qu'un suivi de la satisfaction de ses clients.

Les 19 Responsables QHS du Groupe sont également en charge du suivi de l'indicateur de la satisfaction client et ont mis en place des enquêtes de satisfaction clients.

Mesure de la performance :

Chaque filiale du Groupe NOVARC, certifiée ISO 9001 – 2015, a mis en place des enquêtes de satisfaction clients mais leur dépouillement n'est pas finalisé à la date de l'établissement de la DPEF.

Les filiales non certifiées ou en cours de certification n'ont pas toutes mis en place d'indicateur de satisfaction clients au cours de l'exercice 2018.

En conséquence, la mesure de performance de l'indicateur de la satisfaction clients ne peut pas être établie pour l'exercice 2018.

Il sera communiqué au titre de l'exercice 2019.



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet www.kpmg.fr

NOVARTIS

**Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme
tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-
financière figurant dans le rapport de gestion**

Report of the independent auditor, designated by NOVARTIS

Report of the independent auditor

Report of the independent auditor, designated by NOVARTIS

Report of the independent auditor

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance
inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital: 5 497 100 €
Code APE 8920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet www.kpmg.fr

NOVARC S.A

Siège social : 815 C Chemin du Razas, ZI Les Plaines, 26780 Malataverne

Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (OTI), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049¹, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2018 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de Commerce

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Directoire d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

¹ Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site www.cofrac.fr



Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions légales et réglementaires et la sincérité des Informations :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité, ainsi que des politiques qui en découlent et de leurs résultats ;

Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;



- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité ;
- Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs² que nous avons considérés les plus importants :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 17% et 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance et résultats sélectionnés pour ces tests ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes⁴ ;

² Effectif au 31/12 et répartition par genre, Nombre d'embauches CDI, Nombre de départs, Part des salariés ayant participé à une formation au cours de l'exercice 2018, Taux d'absentéisme, Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, Taux de gravité des accidents du travail ; Consommation d'eau ; Consommations d'énergie (électricité gaz naturel fioul) Emissions de gaz à effet de serre liées aux consommations d'énergie (scopes 1 et 2).

³ NOVARC SA, REGELTEX SAS, SODIMAC SAS, SFE SAS, SFEI SAS, MTS SAS, GETRAC SAS

⁴ Emploi des personnes en situation de handicap, Démarche de certifications qualité et environnement, Service Contrôle et Maintenance de la qualité des produits



Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre janvier et mai 2019 sur une durée totale d'intervention d'environ deux semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Le processus d'identification des indicateurs de performance et de présentation des politiques a été initié en 2018 et sera poursuivi lors des exercices prochains.

Paris-La Défense, le 29 mai 2019

KPMG S.A.

Fanny Houlliot
Associée
Sustainability Services



Fabien Damiron
Associé

NOVARC

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes
Grand Hôtel Dieu
3 Cour du Midi -CS 30259
69287 Lyon cedex 02

KPMG Entreprises
Drôme - Ardèche
41 avenue des Langories
CS 10141
26905 Valence cedex 9

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

NOVARC

Zone Industrielle Les Plaines
815 Chemin Du Razas
26780 Malataverne

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société NOVARC relatifs à l'exercice mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes comptables

La note « Ecart d'acquisition » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la détermination et aux règles d'amortissement des écarts d'acquisition.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

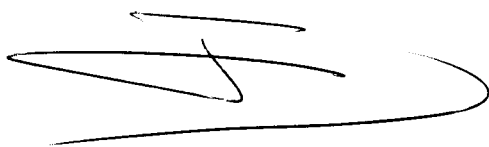
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

A Lyon et Valence, le 29 mai 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes



Pierre Pégaz-Fiornet

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Fabien Damiron